

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

SUISSE: 1 an 30.— 6 mois 15.25 3 mois 7.75 1 mois 2.70
 ÉTRANGER: 49.— 25.— 14.— 5.—
 Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

216^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclamations 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.
 Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité, Genève Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

EN FRANCE

Le drame de l'habitation

La France, et aussi l'étranger, s'est passionnée soudain pour l'action entreprise par l'abbé Pierre en faveur des sans-logis. Dans tous les milieux, sans distinction de classes et d'opinion, l'on s'est ému à la révélation des misères que les grands froids de ces derniers temps ont fait apparaître dans l'agglomération parisienne et dans d'autres villes où plusieurs personnes sont mortes, gelées. Des dons s'élevaient à des centaines de millions de francs français sont parvenus au centre de l'organisation d'Emmaüs mise sur pied par le généreux apôtre. Une partie de ces sommes a déjà été affectée pour parer au plus pressé. Il fallait que les malheureux, sans abri ou subitement mis à la porte de leur logement, trouvent un toit. Après on avisera. L'étape ultérieure prévoit la construction d'habitations à bon marché. Et le lien est désormais assuré — l'abbé Pierre a été reçu avant-hier par le président du conseil — entre l'œuvre des « cités d'urgence » et les autorités officielles.

Cette action, à plus d'un égard, ressemble à celle qu'organisa, d'heureuse façon chez nous, la « Chaîne du Bonheur ». Mais cette dernière, dans notre pays, apporte en quelque sorte, avec son aide considérable bien entendu, une consécration à des œuvres et à des institutions existantes. Elle parachève leur activité de la manière la plus bienfaisante. Tandis qu'à Paris, l'action de l'abbé Pierre donne présentement un élan et une impulsion. Elle a obligé la lourde machine administrative à se déclencher. Elle semble devoir être à l'origine d'une nouvelle ère dans la politique du logement.

Certes, après les destructions massives de la guerre, provoquées par les bombardements, la reconstruction s'est accomplie, selon un plan plus ou moins établi, poussée magnifiquement dans certaines localités, s'effectuant à un rythme beaucoup plus lent dans d'autres. Mais l'effort qui reste à fournir est encore considérable. Les statistiques publiées récemment sont éloquentes: « Dans la capitale, 4000 maisons comprenant 15,000 logements déclarés en état de péril sont toujours habitées, de même 400,000 logements insalubres. Il faudrait édifier en outre le plus rapidement possible 1,225,000 logements dans les autres villes françaises et 806,000 dans les campagnes. La construction est loin dès lors de marcher à l'allure souhaitable. En 1952, elle fournissait 28 logements par 10,000 habitants, alors qu'en Allemagne la proportion était de 89 ».

Le manque d'habitations convenables et la persistance d'innombrables taudis est un véritable fléau social pour la France. Car les misères que ce fléau entraîne dans son sillage ne sont pas seulement celles qui sont apparues si tragiquement pendant les périodes de grand froid. Elles sont encore plus graves et plus lourdes de conséquences peut-être. Sans logements salubres et à l'espace suffisant, comment peut-on promouvoir une politique familiale véritable? Comment peut-on lutter contre l'alcoolisme et les autres vices? Comment peut-on prêcher à l'ouvrier le sens de la dignité de l'existence et l'inciter à concevoir son travail en fonction d'une fin plus haute que la seule satisfaction des besoins élémentaires?

Dans la série des articles qu'il consacre dans l'« Aurore » aux Français, l'académicien Jules Romains notait, entre certains griefs qu'il adresse à ses compatriotes, que ceux-ci se soucient peu de la façon dont ils sont logés pourvu que le bien-manger leur soit assuré! L'on est sûr que si l'on restaurait dans l'esprit de ceux chez qui elles s'estompent la notion de famille et celle du travail, la question d'habitation deviendrait capitale pour les Français autant, sinon même davantage, que pour les autres peuples.

C'est ce qu'ont bien compris l'abbé Pierre et ses compagnons d'Emmaüs. Et c'est parce que ce sentiment répond à une réalité profonde chez nos voisins qu'un renfort considérable leur a été soudainement apporté de la part de gens de toutes conditions, tout en même temps que leur est enfin venu l'appui officiel. Renfort unanime, disons-nous. L'on sera surpris cependant qu'il y ait une ou deux voix discordantes. Tel écrivain ne reproche-t-il pas à l'action dont nous parlons ici d'offrir un alibi aux ri-

ches qui, par l'exercice de la charité, retrouvent à bon compte leur bonne conscience?

L'étrange propos que voilà! A la vérité, ce n'est pas la charité des uns ou des autres qu'il faut mettre en cause. Il conviendrait plutôt d'incriminer le régime politique qui s'est payé de mots, qui s'est plu à s'intituler social, mais qui trop souvent n'a été d'aucune réalisation, ou de réalisations avortées, ces vocables sonores. Ainsi cette sécurité sociale beaucoup trop dispendieuse, de l'avis de parlementaires de toutes nuances, pour ce qu'elle apporte en réalité. Et c'est parce que font défaut un ordre et des institutions véritables capables d'épauler les individus que l'entraide de chacun est devenue d'une nécessité si pressante.

René BRAICHET.

Quand les chômeurs mexicains veulent entrer aux Etats-Unis



Des manifestations sanglantes se sont produites récemment à la frontière mexico-américaine de Mexicali, où un millier de chômeurs voulaient forcer le barrage douanier afin de se rendre aux Etats-Unis pour y trouver du travail.

A LA 15^{me} SÉANCE DE LA CONFÉRENCE DE BERLIN

M. Molotov a présenté hier aux ministres occidentaux un projet de pacte sur la sécurité européenne

Tous les Etats du continent, sans exception, pourraient y adhérer, et s'engageraient mutuellement à n'entreprendre aucune agression et à renoncer à l'emploi de la force

Le ministre russe a également proposé un projet de neutralisation de l'Allemagne en attendant la conclusion d'un traité de paix

BERLIN, 10 (Reuter). — La 15^{me} séance de la conférence de Berlin a commencé, hier, à 15 heures, sous la présidence de M. Molotov.

Le ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique a d'emblée présenté à la conférence un projet de pacte sur la sécurité européenne. Tous les Etats européens, sans considération de leur système social, pourraient y adhérer. D'ici à la restauration de l'unité allemande, l'Allemagne de l'est et celle de l'ouest pourraient y être admises à égalité de droits. Les puissances signataires de ce pacte s'engageraient mutuellement à n'entreprendre aucune agression et à renoncer à l'emploi de la force ou à la menace de celle-ci.

Dans une motion indépendante de ce projet de pacte, concernant la sécurité en Europe, M. Molotov a proposé, en outre, en attendant la conclusion d'un traité de paix allemand:

1. — Le retrait simultané des forces d'occupation dans un délai de 6 mois, à l'exception de contingents limités qui seront laissés sur place.
2. — Le droit pour les forces d'occupation occidentale de revenir en Allemagne si la sécurité de l'Allemagne occidentale était menacée, un droit identique étant reconnu aux forces soviétiques en cas de menace contre l'Allemagne orientale.
3. — La création de forces de police à déterminer dans l'Allemagne orientale et dans l'Allemagne occidentale, sous le contrôle de groupes d'inspections quadripartites.

Le texte du « traité général européen »

BERLIN, 10 (A.F.P.). — Voici les passages essentiels du texte intégral de M. Molotov intitulé « traité général européen sur la sécurité collective en Europe » (principes généraux):

1) Le traité sera ouvert à tous les pays européens sans distinction de système social, qui reconnaissent les buts et assu-

rent les obligations provenant du traité. En attendant l'établissement d'un Etat allemand uni, pacifique et démocratique, la République démocratique et la République fédérale d'Allemagne pourront participer au traité avec des droits égaux. Il est entendu qu'après l'unification de l'Allemagne, le nouvel Etat allemand unifié pourra devenir membre du traité dans les conditions déterminées par le traité.

2) Les signataires du traité s'engagent à s'abstenir de toute attaque contre un autre membre et de recourir à la menace ou à l'usage de la force dans leurs relations internationales et, conformément à la charte des Nations Unies, à régler par des moyens pacifiques et par des méthodes qui ne sont pas de nature à mettre en danger la paix et la sécurité internationales en Europe, tout différend qui pourrait surgir entre eux.

3) Les signataires du traité devront se consulter lorsque, de l'avis de n'importe lequel d'entre eux, il existera un danger d'attaque armée en Europe contre l'un ou plusieurs des signataires du traité, afin de prendre des mesures efficaces pour parer à ce danger et pour maintenir la sécurité en Europe.

4) Toute attaque armée en Europe contre un ou plusieurs des signataires du traité sera considérée comme une attaque contre tous les signataires. Au cas où une telle attaque se produirait, chacune des parties contractantes, exerçant son droit de défense individuel ou collectif, prêter assistance au pays ou aux pays qui auront été attaqués, avec tous les moyens dont il dispose, y compris l'emploi de la force armée, en vue de rétablir et de maintenir la paix et la sécurité internationale en Europe.

5) Les parties contractantes s'engagent à ne pas participer à une coalition ou à une alliance, et à ne pas conclure d'accords dont l'objet serait en contradiction avec les buts du traité de sécurité collective en Europe.

6) En vue d'organiser des consultations entre les parties contractantes, prévues par le traité, et d'examiner les questions soulevées par le problème de la

sécurité en Europe, les dispositions suivantes sont prévues:

a) L'organisation de conférences périodiques ou, chaque fois que la nécessité s'en fera sentir, de conférences spéciales auxquelles chacun des Etats sera représenté par un membre de son gouvernement ou par tout autre représentant spécialement désigné à cet effet.

b) La mise sur pied d'un comité politique consultatif permanent qui aura pour tâche de rédiger des recommandations appropriées destinées aux gouvernements respectifs adhérant au traité.

c) La mise sur pied d'un organisme consultatif militaire dont les attributions seront fixées en temps utile.

9) Reconnaissant la responsabilité particulière des membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies en ce qui concerne le maintien de la paix et de la sécurité internationale, les parties contractantes inviteront les gouvernements des Etats-Unis et de la République populaire chinoise à envoyer leurs représentants comme observateurs auprès des organismes mis sur pied par le traité.

10) Le présent traité n'affectera en rien les obligations que comportent les traités et accords internationaux conclus entre les Etats européens et dont les principes et les buts sont conformes aux principes et aux buts du présent traité.

11) La durée du traité sera de cinquante ans.

(Lire la suite en 9^{me} page)

Le ministère britannique de l'alimentation liquide ses stocks

LONDRES, 10 (Reuter). — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse: Le « Sunday Express » publie, sous de gros titres, la nouvelle sensationnelle que le ministère « moribond » de l'alimentation est sur le point de vendre ses stocks, parmi lesquels suffisamment de bidons en boîte pour nourrir un million de personnes pendant dix-huit mois et assez de boîtes de lait condensé pour remplir le lac de Saint-James Park.

Les stocks à liquider seraient les suivants: 17,000 tonnes de viande en conserve, 10,000 tonnes de lait condensé, 2000 tonnes de lait en poudre, 500 tonnes de soupe en cubes et tout cela accumulé en prévision d'une éventuelle guerre atomique — 3000 tonnes de raisins secs, 20,000 hectolitres de jus d'orange (en état de conservation pas absolument parfait), ainsi que des quantités énormes de sardines, de sucre, de céréales, etc. Encore ne s'agirait-il là que d'une partie de ce dont on disposerait.

Le « Daily Express » a complété cette information en ajoutant que M. George Dawson, ancien chiffonnier, devenu un entrepreneur millionnaire (qui, on s'en souvient, intervint dans le différend entre la Grande-Bretagne et l'Islande à propos des pêcheries et avait organisé ses propres transports de poissons), envisagerait d'acheter en bloc tous les stocks du ministère de l'alimentation. On prévoit que ce ministère sera dissous en juillet. Les deux produits encore rationnés, la viande et le beurre seraient de nouveau de vente libre à cette époque.

L'U.R.S.S. posséderait des canons atomiques

MOSCOU, 10 (A.F.P.). — L'armée soviétique posséderait actuellement des canons atomiques de différents calibres, apprend-on de source généralement bien informée. Ces nouveaux canons auraient été utilisés au cours de récentes manœuvres, dans la partie européenne de l'U.R.S.S.

SANS IMPORTANCE TANTE ROSE

Chaque famille a sa tante Rose. Il y a moins de différence entre elle tante Rose et telle tante Rose qu'entre tante Rose et tel animal, pour paraphraser le célèbre aphorisme. C'est-à-dire qu'à l'apparence près, toutes se ressemblent.

Pour avoir choisi la liberté au détriment de l'amour, tante Rose étouffe depuis un demi-siècle dans un corset de préjugés sur les hommes, le mariage, l'éducation des enfants et la conduite de ses semblables. Elle affirme que les femmes négligées sont malheureuses et celles qui se fardent insatisfaites. D'où son souverain mépris pour les hommes, exception faite de son frère et de son médecin. Tante Rose n'éprouve cependant aucune charité pour leurs victimes. Le mari de cette pauvre Alice s'oublie? « Elle l'a bien voulu ». La fille de Berthe a tous les garçons à ses trousses? « Ce n'est pas étonnant avec un père pareil... » Tante Rose n'admet aucune entorse à la loi divine et se sent aussi gênée en face d'une divorcée que d'un voleur ou d'un fou. Son avis est que le coupable aurait dû « aller jusqu'au bout... » Car tante Rose n'a aucun sens des nuances. Ses citations bibliques le prouvent: « Le salaire du péché c'est la mort », « Il sera puni jusqu'à la septième génération », « Boire la coupe jusqu'à la lie ».

Tante Rose a peur de l'enfer et du fisc, des communistes et des éléments. Elle a horreur des ongles rouges, du football, des manifestations patriotiques et du cinéma. Elle lit peu mais bien. Ses préférences vont à l'histoire et aux récits d'aventures. Elle n'a jamais goûté les vers ni les chansons de genre. En politique elle est très conservatrice et redoute l'éventuelle retraite de sir Winston. Si elle avait étudié les philosophes, elle eût été cartésienne et sa morale se résume à quelques maximes de La Bruyère. Tante Rose se moque de la peinture et de la musique modernes, car elle a été élevée dans le respect de Rembrandt et de Bach.

Tante Rose va à l'église pour y préparer son salut. Les dimanches de pluie, elle écoute le sermon à la radio en tricotant pour les pauvres. Si sa part d'héritage est suffisante, tante Rose vit de ses rentes et modifie sans cesse son testament. Sinon, elle donne des leçons de piano ou de langues et accueille des « paying guests ». Dans un cas comme dans l'autre, elle se plaint sans cesse du coût de la vie. L'épicier et le boucher la redoutent, car elle discute poids et prix. Elle n'est pas précisément avarice, mais son budget ne lui permet jamais d'acheter des fleurs.

Ne croyez pas que tante Rose soit mauvaise, malveillante, dure ou égoïste. Elle est tout un peu et rien tout à fait. Les mille victimes d'un tremblement de terre au Japon éveillent en elle une pitié sincère. Mais il ne lui est jamais venu à l'idée que les six enfants de sa femme de lessive pouvaient aussi avoir envie de chocolat. Tante Rose croit bien faire en attirant l'attention de son frère sur les toilettes de sa femme et l'impertinence de ses neveux. Elle est sûre d'avoir raison en discréditant une « amie » absente auprès d'une « amie » présente et vice versa. N'est-ce pas leur rendre service?

Tante Rose a beaucoup de relations. Elle est très bien avec la mère du nouveau directeur de l'école qui la renseigne sur la conduite et le degré intellectuel de chacun. Elle aurait ses entrées partout, si elle le voulait, par le puissant beau-frère d'Adèle, sa cocatéchumène. Mais tante Rose est âgée. Elle ne sort pas plus que nécessaire. Son horizon se rétrécit chaque jour davantage, car les visites qu'elle reçoit la flattent par intérêt. Ses neveux la trouvent vieux-jeu et incompréhensible. Aucun homme n'a recherché sa tendresse, car elle n'a jamais tenu un enfant dans ses bras osseux, elle ne goûte même pas la douceur de vieillir... Pauvre tante Rose!

MARINETTE.

La constitution définitive du nouveau cabinet italien

M. Scelba a pu compter sur la participation des libéraux, et des sociaux-démocrates et sur l'appui des républicains

M. SARAGAT DEVIENT VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL

ROME, 10 (A.F.P.). — M. Mario Scelba a accepté officiellement de former le cabinet et a constitué son gouvernement.

Voici la liste officielle des membres du cabinet: Président du conseil et ministre de l'Intérieur: Mario Scelba (démocrate-chrétien).

Vice-président du conseil, sans portefeuille: Giuseppe Saragat (soc.). Affaires étrangères: Attilio Piccioni (démocrate-chrétien).

Ministre sans portefeuille pour la caisse du midi: Pietro Campilli (démocrate-chrétien).

Ministre sans portefeuille pour la réforme administrative: Umberto Tupini (démocrate-chrétien).

Ministre sans portefeuille pour la coordination des rapports entre le gouvernement: Raffaele de Caro (libéral).

Ministre sans portefeuille pour le tourisme et le sport: Giovanni Ponti (démocrate-chrétien).

Justice: Michel di Pietro (démocrate-chrétien).

Budget: Ezio Vanoni (démocrate-chrétien).

Commerce extérieur: Mario Martinelli (démocrate-chrétien).

Finances: Roberto Tremelloni (social-démocrate).

Trésor: Silvio Gava (démocrate-chrétien).

Agriculture: Giuseppe Medici (démocrate-chrétien).

Industrie: Bruno Villabruna (libéral). Instruction publique: Gaetano Martino (libéral). Défense nationale: Paolo Taviani (démocrate-chrétien). Marine marchande: Amaroil Tambroni (démocrate-chrétien). Transports: Bernardo Mattarella (démocrate-chrétien). Travail et prévoyance sociale: Ezio Vigorelli (social-démocrate). Travaux publics: Giuseppe Romita (social-démocrate). P.T.T.: Gennaro Cassiani (démocrate-chrétien). Sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil: Oscarlo Scalfaro (démocrate-chrétien).

La composition politique du cabinet

ROME, 10 (ANSA). — Le gouvernement que vient de constituer M. Scelba succède à celui de M. Amintore Fanfani. Le cabinet Scelba comprend: 14 chrétiens-démocrates, 4 sociaux-démocrates et 3 libéraux. Le parti républicain s'est refusé à participer directement au gouvernement, se promettant de l'appuyer au parlement.

Le cabinet Scelba compte en outre: 14 députés, 6 sénateurs et une personnalité extra-parlementaire: le professeur Tremelloni qui était du parlement lors de la dernière législature. M. Martelli devient ministre pour la première fois. Dans le cabinet Fanfani, il revêtait la charge de sous-secrétaire d'Etat au ministère des affaires étrangères.

LIRE AUJOURD'HUI

EN QUATRIÈME PAGE: La vie régionale

EN SIXIÈME PAGE: Nos articles et nos documents d'actualité

Les Anglais ont offert six fois aux Espagnols de rendre Gibraltar par Maxime Ferrière

Les bâtiments où se déroule la conférence ont une longue histoire

Si l'on voulait se faire des illusions sur cette conférence qui a attiré, parait-il, presque un millier de journalistes à Berlin, on aurait pu trouver quelques heureux présages dans le choix des deux bâtiments dans lesquels elle se tient. L'historique de ces lieux aurait pu encourager à une vraie collaboration internationale le chef de la tortueuse diplomatie soviétique.

Haute cour de justice et moulin de Sans-Souci

Le bâtiment qui a abrité, après la fin de la dernière guerre et avant la conférence actuelle, le Conseil de contrôle des alliés, avait acquis une triste célébrité: c'était le local du prétendu tribunal du peuple présidé par le bourreau nazi Freisler (collègue de Furtwängler au Conseil d'Etat prussien) qui fit exécuter les hommes bien intentionnés, mais si tard venus, qui avaient imaginé le renversement de la tyrannie hitlérienne en juillet 1944.

Mais sa destination première était celle de siège de la célèbre Chambre de justice, nom porté jadis par le plus haut tribunal de la monarchie prussienne et attribué vers la fin du siècle dernier, au tribunal de 3^{me} instance pour la ville de Berlin et la marche de Brandebourg (préposé à dix tribunaux de

2^{me} et à cent dix de 1^{re} instance ayant 6 1/2 millions de ressortissants). C'est pour cette haute cour qu'on commença de ce siècle, on fit construire dans le meilleur style « officiel » de l'époque — sorte de faux Renaissance — ce grand bâtiment parce que le précédent, situé dans l'ancienne ville et appelé à l'origine la Maison des collègues (de justice), était devenu trop étroit. C'était cette fameuse Chambre de justice dont Frédéric II fit mettre en prison deux des juges, en 1780, sous le prétexte qu'ils auraient condamné à tort un certain meunier Arnold qui, sans raison valable, avait refusé le paiement de ses redevances au seigneur de sa localité. Ce n'est que sous le successeur du roi (Frédéric-Guillaume II) que les victimes d'une mesure arbitraire furent réhabilitées, mais la légende s'était déjà emparée de cette histoire pour faire d'un acte irréflectible la démonstration de la justice véritable d'un souverain prussien, légende qui s'attachera plus tard et de nouveau à tort, à un moulin à vent, curiosité célèbre dans le parc du petit château de Sans-Souci, résidence préférée de Frédéric II.

O. de Z.

(Lire la suite en 6^{me} page)

Magali Hello n'est plus



Mlle Berthe Pfenninger qui s'était fait connaître comme écrivain sous le pseudonyme de Magali Hello, est décédée dimanche à la Chaux-de-Fonds.

Tempête de neige d'une rare violence à Bucarest

VIENNE, 10 (Reuter). — Des voyageurs venant de Bucarest ont déclaré à Vienne que la capitale roumaine fut, la semaine dernière, balayée par une tempête de neige d'une violence telle qu'on n'en connaissait pas de semblable de mémoire d'homme. La neige atteint le premier étage de nombreux immeubles.

La violence du vent avait accumulé la neige dans le cadre des fenêtres et parfois l'avait chassée jusque dans l'intérieur des maisons. Lorsque, jeudi dernier, la tempête se calma, la population presque tout entière, aidée par la troupe, dégagea les rues à la pelle. Vendredi, il était déjà possible de circuler en voiture dans les principales artères. Les trams ont recommencé samedi à rouler. Mais il fallut déployer encore de grands efforts pour dégager les routes menant à la campagne. L'approvisionnement de Bucarest en vivres et en carburants posa à un certain moment un grave problème.

AVIS OFFICIELS



Commune de La Chaux-de-Fonds

GYMNASÉ

Mise au concours

Poste de maître de français

au Progymnase et à l'Ecole secondaire

Titre exigé : Licence ès lettres ou titre équivalent.

Les candidats doivent satisfaire aux conditions de l'arrêté du 23 novembre 1951 concernant les stages obligatoires.

Obligations : légales.

Traitement : légal.

Entrée en fonctions : 26 avril 1954 ou époque à convenir.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à M. André Tissot, directeur du Gymnase, à la Chaux-de-Fonds.

Les candidatures, accompagnées des titres et d'un curriculum vitae, doivent être adressées jusqu'au 24 février 1954, à M. le Dr H. Kaufmann, vice-président de la commission scolaire, et annoncées au Département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel.

LA COMMISSION SCOLAIRE.

IMMEUBLES

A vendre, à Neuchâtel, un immeuble moderne en S.A.

Maison familiale à vendre aux Geneveys-sur-Coffrane. Trois pièces, cuisine, salle de bains et hall, dégagement. Pour traiter : 9000 francs. Adresser offres écrites à O. L. 409 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

A louer pour le 15 mars ou date à convenir, grands locaux en constructions

de 190 et 100 m²; conviendrait pour petite industrie et dépôt; aménagement au gré du client. A port de camion. Bonnes communications. — Faire offres à Paul Bridel, atelier de construction, Boussens s/Lausanne.

A louer, pour tout de suite, au Val-de-Ruz, un appartement

de deux pièces, cuisine, dépendance, à proximité de la ligne du trolleybus. — Adresser offres écrites à M. O. 355 au bureau de la Feuille d'avis.

Ecritaux Baux à loyer EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

A louer à Neuchâtel une MAISON de six chambres, salle de bains et dépendances. Adresser offres écrites à K. M. 400 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

FAEL, Degoumois & Cie S. A. engagerait :

- faiseur d'étampés, mécanicien fraiseur pour gros outillage, mécanicien outilleur, mécanicien pour l'entretien des machines, électricien d'usine, ouvrières pour le montage, menuisier emballer.

Se présenter entre 7 heures et midi et 13 heures et 17 h. 30, samedi excepté.

Fabrique de meubles de la région cherche :

- 1 chef de fabrication possédant la maîtrise fédérale, 1 chef pour son département « débitage » (ébéniste diplômé ayant fonctionné comme chef d'équipe peut entrer en considération), 1 polisseur ayant de l'expérience.

Adresser offres détaillées, avec copies de certificats, photographie, curriculum vitae, en indiquant les prétentions de salaire et date d'entrée la plus rapprochée, sous chiffres P 1765 N à Publicitas, Neuchâtel.

La Fabrique suisse de ressorts d'horlogerie S.A., à Peseux, cherche

quelques bonnes ouvrières et un bon manoeuvre habitant Peseux, Corcelles, Auvier ou Serrières. — Se présenter.

HORLOGER au courant de l'achevage et de la mise en marche, est cherché. Adresser offres à Wermeille & Co., Saint-Aubin (Neuchâtel).

A louer un appartement meublé, une chambre et une cuisine. Téléphoner au 539 29.

A louer, dans un immeuble moderne

situé près de la gare à Neuchâtel, un logement de quatre pièces, avec tout confort. — Adresser offres écrites à S. B. 407 au bureau de la Feuille d'avis.

Deux ou trois pièces à l'usage de

BUREAUX à 3 minutes du centre, à louer pour le 24 février ou date à convenir. — Adresser offres écrites à J. G. 282 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES A louer une chambre meublée. Treille 3, 2me étage.

A louer une jolie chambre, tout confort. Tél. 5 73 17.

Jolie chambre pour personne sérieuse. Rue Martiale 45, 1er étage, gauche.

A louer une jolie chambre au soleil. Rue Pourtales 18, 1er étage, à droite.

A LOUER à monsieur, une belle chambre, confort, à deux minutes de la gare. Sablon 49, 1er étage, tél. 5 37 85.

Chambre à louer près du centre. Demander l'adresse du No 14 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer une chambre au sud, soleil, central, bains. Tél. 5 35 68, le matin ou le soir.

Chambre meublée pour demoiselle ou monsieur sérieux. Rue de la Serre 3, 1er.

PENSIONS A louer une belle chambre-studio, avec excellente pension et part à la salle de bains. — Mme Schaez, rue du Bassin No 14.

Belle chambre avec bonne pension soignée, au centre. Epancheurs 8, 3me.

Belle chambre et pension (confort, balcon), au centre de la ville. Prix raisonnable. Tél. 5 17 60.

A louer jolies chambres à un ou deux lits avec bonne pension. S'adresser : rue Coulon 8, rez-de-chaussée.

URGENT On cherche une JEUNE FILLE pour aider au ménage et au restaurant. S'adresser : Tél. (038) 5 17 96, Neuchâtel.

Nous engageons, pour tout de suite, pour différents travaux d'atelier, jeune personnel féminin actif et consciencieux. Tél. 5 28 23.

On cherche, pour tout de suite ou date à convenir, un bon domestique de campagne sachant traire et faucher, dans une ferme bien installée, de moyenne grandeur. Bons gages et bons traitements. — S'adresser à Fritz Bangerter, Cernier, tél. 7 11 27.

On cherche, pour tout de suite, une personne soignée, nourrie, pas logée, pour faire le ménage de deux personnes. Eventuellement à la demi-journée. Offre à case 86, Neuchâtel.

Nous cherchons pour tout de suite une JEUNE FILLE sérieuse pour un ménage soigné. Demander l'adresse du No 408 au bureau de la Feuille d'avis.

Magasin d'alimentation de la place cherche une vendeuse

Entrée tout de suite ou date à convenir. Adresser offres écrites à X. A. 410 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche une PERSONNE de confiance pour un remplacement de deux jours par semaine dans une lingerie. Adresser offres à André Javet, Indeterre, Saint-Blaise.

facturiste pour entrée immédiate. Faire offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffres P. E. 404 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous engageons ouvriers FERBLANTIERS-APPAREILLEURS Places stables et bien rétribuées pour personnes capables. Faire offres à Hildenbrand et Cie S. A., Installations sanitaires-ferblanterie, faubourg de l'Hôpital 104. Tél. 5 13 60.

Maison de denrées alimentaires et vins en gros des environs de Neuchâtel cherche un

facturiste pour entrée immédiate. Faire offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffres P. E. 404 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou pour date à convenir AIDES DE BUREAU personnel féminin, connaissant la dactylographie. Faire offres écrites ou se présenter.

FAVAG Fabrique d'appareils électriques S. A. Neuchâtel

MÉCANICIENS 1 ajusteur 1 tourneur 1 fraiseur 1 perceur et 1 bon manoeuvre

pour notre atelier de peinture seraient engagés tout de suite par la Maison HAESLER-GIAUQUE & Cie, le Locle, 20, rue du Foyer.

Se présenter ou faire offres manuscrites avec références et prétentions de salaire.

LE BUREAU D'ADRESSES demande pour tout de suite dame ou demoiselle disponible régulièrement toute la journée pour travaux de fichier. Connaissance de la dactylographie et de l'allemand. Occupation régulière toute l'année. Age minimum 25 ans;

dames ou demoiselles connaissant la dactylographie, disponibles toute la journée, pour travaux d'adresses (à domicile, exclu). Se présenter le matin au bureau, place de la Gare 6 (rez-de-chaussée de l'hôtel des Alpes), Neuchâtel.

Confiserie - tea-room de la ville demande pour entrée au plus tôt VENDEUSE connaissant bien la branche et le service du tea-room. Libre le dimanche. Adresser les offres avec copies de certificats et photographie sous chiffres G. F. 416 au bureau de la Feuille d'avis.

Manufacture d'horlogerie cherche un jeune employé de bureau capable de langue maternelle française. Très bonnes connaissances de l'anglais exigées. Correspondance, service de fournitures, exportations, etc. Travail indépendant. Situation pour candidat sérieux et actif. Faire offres avec curriculum vitae sous chiffres N. 10154 à Publicitas S. A., Bienne.

Hôpital de Fleurier (Neuchâtel) cherche pour tout de suite une bonne CUISINIÈRE sachant le français. Faire offres avec références et prétentions à la Sœur directrice. Téléphone (038) 9 10 81.

Manufacture d'horlogerie de la Chaux-de-Fonds cherche, pour son service commercial, une sténo-dactylo habile, pour la correspondance française et anglaise sous dictée, si possible au courant des formalités d'exportation. Emploi stable. Date d'entrée à convenir. Adresser offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats, photographie et prétentions de salaire à case postale No 10594, la Chaux-de-Fonds.

Nous cherchons un électricien - installateur qualifié, ayant quelques années de pratique dans les installations industrielles. Faire offres avec copies de certificats et prétentions de salaire à Edouard Dubied & Cie S. A., Couvet.

On cherche pour tout de suite une fille de cuisine et pour aider au ménage. Tél. 7 14 25.

Entreprise de construction cherche un MINEUR connaissant les machines d'entreprise, compresseur, etc. — Faire offre sous chiffres P. 1693 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Nous cherchons, pour le printemps, une JEUNE FILLE pouvant s'occuper des enfants et pour aider aux travaux du jardin. S'adresser à Mme Wymann, Gossen (Berne).

On demande une aide de buffet à la cantine des casernes, Colombier, tél. 6 33 43.

On cherche une JEUNE FILLE comme aide de maison. Bonne occasion d'apprendre le service de table. Bons gages, bons traitements. Occasion d'apprendre le français. Etranger pas exclue. Restaurant du Cygne, Bevaix (Neuchâtel).

Nous cherchons un représentant visitant les fabrications d'horlogerie. Articles intéressants et de grande consommation. — Offres avec curriculum vitae sous chiffres P 1801 N à Publicitas, Neuchâtel.

Nous cherchons, pour le printemps, une JEUNE FILLE pour aider au magasin, bonne occasion d'apprendre l'allemand. S'adresser à Mme Wymann, Gossen (Berne).

Famille zuricoise cherche pour le 1er mars ou date à convenir JEUNE FILLE sérieuse auprès de quatre enfants de 3 - 5 - 7 et 9 ans, pouvant aussi aider aux travaux de femme de chambre à côté de bonne à tout faire. — Offres écrites avec photographie (qui sera retournée) sous chiffres K 2464 T à Publicitas, Thoun.

On cherche une dame ou demoiselle pour s'occuper pendant un mois du ménage d'un monsieur avec garçon de 10 ans. Demander l'adresse du No 411 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille cherche une place comme fille de buffet Adresser offres écrites à C. E. 406 au bureau de la Feuille d'avis.

ITALIEN cherche place d'aide de cuisine Adresser offres écrites à C. R. 417 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche place pour une JEUNE FILLE française, de 24 ans, dans une épicerie ou un ménage sans enfant en ville. Adresser offres écrites à M. B. 415 au bureau de la Feuille d'avis.

ITALIEN cherche place D'AIDE SERRURIER Téléphone au No 8 21 18.

Neuchâtel désiré. Faire offres à Mile Silvia Schwab, Ruti/Büren.

Ouvrier électricien qualifié jeune Italien, sachant le français, cherche une place. — S'adresser à J. Foligno, Passo del Brennero 6, Turin (Italie).

Jeune fille cherche une place comme fille de buffet Adresser offres écrites à C. E. 406 au bureau de la Feuille d'avis.

ITALIEN cherche place d'aide de cuisine Adresser offres écrites à C. R. 417 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche place pour une JEUNE FILLE française, de 24 ans, dans une épicerie ou un ménage sans enfant en ville. Adresser offres écrites à M. B. 415 au bureau de la Feuille d'avis.

ITALIEN cherche place D'AIDE SERRURIER Téléphone au No 8 21 18.

Neuchâtel désiré. Faire offres à Mile Silvia Schwab, Ruti/Büren.

Ouvrier électricien qualifié jeune Italien, sachant le français, cherche une place. — S'adresser à J. Foligno, Passo del Brennero 6, Turin (Italie).

Jeune fille cherche une place comme fille de buffet Adresser offres écrites à C. E. 406 au bureau de la Feuille d'avis.

ITALIEN cherche place d'aide de cuisine Adresser offres écrites à C. R. 417 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche place pour une JEUNE FILLE française, de 24 ans, dans une épicerie ou un ménage sans enfant en ville. Adresser offres écrites à M. B. 415 au bureau de la Feuille d'avis.

ITALIEN cherche place D'AIDE SERRURIER Téléphone au No 8 21 18.

Jeunes filles de 15 à 16 ans cherchent places dans des ménages privés. Butée : 20 avril. Gages : Fr. 40. — à Fr. 50. — Offres à Otto Diggelmann, instituteur, Kilchberg-Zürich.

Jeune homme robuste cherche place d'aide chauffeur ou apprenti chauffeur, éventuellement caviste; libre tout de suite. Adresser offres sous chiffres L. A. 401 au bureau de la Feuille d'avis.

Suisse allemand âgé de 23 ans, parlant suffisamment de français, robuste (bon lutteur), très sobre et sérieux, laborieux, possédant une bonne habileté pratique, cherche une place dans laiterie, commerce de vins ou autre commerce pour tout de suite ou date à convenir. Jost Zemp, fils, Dietwil (Argovie).

REPRÉSENTANT Jeune homme de 28 ans, présentant bien, très actif et doué, cherche place comme représentant, de préférence pour visiter la clientèle privée ou commerce pour la Suisse romande. Adresser offres sous chiffres C. L. 391 au bureau de la Feuille d'avis.

Monsieur suisse allemand cherche place de VEVEUR de préférence dans magasin de chaussures. Adresser offres écrites à N. E. 386 au bureau de la Feuille d'avis.

PERDUS - TROUVÉS Perdu Liasse dit « Pouly », gros chien Collié écossais. Mercl à qui en prendra soin. — Mme Redard, Montmolin. Tél. 8 13 10.

Prof. médicales auxiliaires Infirmerie diplômée se rendrait à domicile pour soins et piqûres. Tél. 5 74 34.

A VENDRE POUR VOS MEUBLES chambres à coucher, salles à manger, studios, etc., A. Vægeli & fils Ph. Godet 4

Les bonnes PLANTES pour TISANES chez Wengem Droguerie Herboristerie, Neuchâtel, Rue 9

Le bonnetier de la maison sociale Fabex, L. Sobel, à la Chaux-de-Fonds, achat, vente, exportation de montres et de fournitures d'horlogerie, par suite de renonciation de la titulaire à l'exploitation.

22. Radiation de la raison sociale M. M. Girardier, à la Chaux-de-Fonds, fourrures, chemiserie, bonneterie et toute confection, à l'enseigne « Au Vison » par suite de renonciation de la titulaire à l'exploitation.

23. Radiation de la raison sociale M. M. Georges à Boudry, représentation des produits « Prodex » (concentrés de bouillons gras), alimentation, articles de ménage, par suite de cessation de commerce.

24. Le chef de la maison Otto Schweizer, à Fleurier, boucherie-charcuterie, est Otto Schweizer.

25. Modification des statuts de la société Pierrecreuse S. A. (Hollowstone Ltd) (Holsteine A. G.) précédemment à Genève, par suite du transfert du siège de la société aux Brestels. But : construction, achat et vente de machines à creuser les pierres fines et industrielles et ce, à l'exclusion des produits conventionnels de l'industrie horlogère, ainsi que la prise la vente, la cession de tous brevets, et dessins industriels s'y rapportant. La société peut fabriquer et vendre des machines à creuser les pierres fines et industrielles, mobilières ou immobilières s'y rattachant et s'intéresser à toutes entreprises similaires. Capital social : 50.000 fr. Administrateur unique : Pierre-Eugène Bourquin, aux Frères, commune des Brestels.

26. Modification de la raison sociale Hunsperger et Cie, à la Chaux-de-Fonds, fabrication et commerce d'horlogerie en tous genres, qui sera dorénavant : Hunsperger et Cie, Montres Teriam. André Hunsperger a été nommé fondé de production.

27. Le chef de la maison F. Groux, à Neuchâtel, Laiterie-épicerie à l'enseigne « Laiterie Nouvelle », est Fernand Groux.

28. Sous la raison sociale « Fibre S. A. » à Neuchâtel, il a été constitué une société anonyme ayant pour but le commerce du bois : la création, la fabrication et la vente de machines pour l'utilisation industrielle du bois ; l'achat et la vente de licences et de procédés concernant la récupération et l'utilisation des déchets de bois sous toutes formes ; l'installation complète ou le financement des usines pour la récupération et l'utilisation des déchets de bois. La société peut assumer des participations dans d'autres entreprises. Capital social : 100.000 fr. Président : Maurice Herschdorfer, à Neuchâtel; secrétaire : André Brandt-dit-Griecurin, à la Chaux-de-Fonds.

29. La maison Madame R. Bourquin-Blanc, à Chambrenin, produits d'entretien, cosmétiques, primeurs, ajoute à son genre d'affaires la vente de machines à laver et d'outillage mécanique.

30. Radiation de la raison sociale Arnold Muller-Ferrat, à la Chaux-de-Fonds, chemiserie, chapellerie, bonneterie, par suite de cessation de commerce.

31. Radiation de la raison sociale Arnold Muller-Ferrat, à la Chaux-de-Fonds, chemiserie, chapellerie, bonneterie, par suite de cessation de commerce.

32. Radiation de la raison sociale Arnold Muller-Ferrat, à la Chaux-de-Fonds, chemiserie, chapellerie, bonneterie, par suite de cessation de commerce.

33. Radiation de la raison sociale Arnold Muller-Ferrat, à la Chaux-de-Fonds, chemiserie, chapellerie, bonneterie, par suite de cessation de commerce.

34. Radiation de la raison sociale Arnold Muller-Ferrat, à la Chaux-de-Fonds, chemiserie, chapellerie, bonneterie, par suite de cessation de commerce.

35. Radiation de la raison sociale Arnold Muller-Ferrat, à la Chaux-de-Fonds, chemiserie, chapellerie, bonneterie, par suite de cessation de commerce.

36. Radiation de la raison sociale Arnold Muller-Ferrat, à la Chaux-de-Fonds, chemiserie, chapellerie, bonneterie, par suite de cessation de commerce.

37. Radiation de la raison sociale Arnold Muller-Ferrat, à la Chaux-de-Fonds, chemiserie, chapellerie, bonneterie, par suite de cessation de commerce.

A VENDRE BARAQUES démontables, neuves, de toutes grandeurs. Adresse : O. Maurer, Clos-de-Serrières 5

DEM. A ACHETER COMMUNE Nous cherchons à acheter d'occasion une chambre d'enfant. Téléphoner au 5 77 66, le matin.

POTAGER à plaques chauffantes, trois feux, « Le Réve » ou « Sarina », une table de cuisine, un buffet à deux portes, une table et quatre chaises, une coiffeuse. Adresser offres à William Gallie, Prises de Saint-Aubin, près Montalchez.

On achèterait une FRAISEUSE « Aclera », P. 3, en parfait état, paiement comptant. — Adresser offres écrites à E. R. 384 au bureau de la Feuille d'avis.

APPRENTISSAGES L'IMPRIMERIE EMILE MOSER & FILS S. A. rue de l'Orangerie 1, Neuchâtel cherche, pour le printemps, un apprenti conducteur de machines

Apprentissage de quatre ans. Rétribution intéressante dès le début. Possibilité, pour un jeune homme ayant une bonne instruction, secondaire si possible, et ayant du goût pour la mécanique, d'apprendre un métier intéressant dans une entreprise disposant de machines très modernes et exécutant de nombreux travaux en couleurs.

Les parents qui cette situation intéressante voudront bien prendre rendez-vous par téléphone dans le plus bref délai (038) 5 15 60.

Jeune homme intelligent et travailleur trouverait une place d'apprenti ferblantier-appareilleur

Faire offres à Hildenbrand et Cie S. A., Installations sanitaires-ferblanterie, faubourg de l'Hôpital 104, Neuchâtel.

AVIS DIVERS MATCH AUX CARTES par équipes, à l'Hôtel de la Gare, Auvier Samedi 13 février, dès 20 heures Inscriptions jusqu'à 14 heures - Tél. 8 21 01

JOUR ET NUIT LE PETIT TAXI répond Téléphone 8 10 10

Extrait de la Feuille officielle suisse du commerce

19 janvier. Sous la raison sociale Fonds des œuvres sociales en faveur du personnel de la fabrique Louis Veuve-Hoffmann, à Chézard, il a été constitué une fondation ayant pour but d'aider financièrement le personnel de la « Fabrique Louis Veuve-Hoffmann » à faire face aux conséquences économiques résultant du chômage, des charges de famille, de la retraite, de la vieillesse, de la maladie, de l'invalidité, des accidents, de la mort et d'autres circonstances analogues. Administrateur : Louis-Florian Veuve, à Chézard-Saint-Martin.

20. Radiation de la raison sociale Fabex, L. Sobel, à la Chaux-de-Fonds, achat, vente, exportation de montres et de fournitures d'horlogerie, par suite de renonciation de la titulaire à l'exploitation.

21. Radiation de la raison sociale M. M. Girardier, à la Chaux-de-Fonds, fourrures, chemiserie, bonneterie et toute confection, à l'enseigne « Au Vison » par suite de renonciation de la titulaire à l'exploitation.

22. Radiation de la raison sociale M. M. Georges à Boudry, représentation des produits « Prodex » (concentrés de bouillons gras), alimentation, articles de ménage, par suite de cessation de commerce.

23. Le chef de la maison Otto Schweizer, à Fleurier, boucherie-charcuterie, est Otto Schweizer.

24. Modification des statuts de la société Pierrecreuse S. A. (Hollowstone Ltd) (Holsteine A. G.) précédemment à Genève, par suite du transfert du siège de la société aux Brestels. But : construction, achat et vente de machines à creuser les pierres fines et industrielles et ce, à l'exclusion des produits conventionnels de l'industrie horlogère, ainsi que la prise la vente, la cession de tous brevets, et dessins industriels s'y rapportant. La société peut fabriquer et vendre des machines à creuser les pierres fines et industrielles, mobilières ou immobilières s'y rattachant et s'intéresser à toutes entreprises similaires. Capital social : 50.000 fr. Administrateur unique : Pierre-Eugène Bourquin, aux Frères, commune des Brestels.

25. Modification de la raison sociale Hunsperger et Cie, à la Chaux-de-Fonds, fabrication et commerce d'horlogerie en tous genres, qui sera dorénavant : Hunsperger et Cie, Montres Teriam. André Hunsperger a été nommé fondé de production.

26. Le chef de la maison F. Groux, à Neuchâtel, Laiterie-épicerie à l'enseigne « Laiterie Nouvelle », est Fernand Groux.

27. Sous la raison sociale « Fibre S. A. » à Neuchâtel, il a été constitué une société anonyme ayant pour but le commerce du bois : la création, la fabrication et la vente de machines pour l'utilisation industrielle du bois ; l'achat et la vente de licences et de procédés concernant la récupération et l'utilisation des déchets de bois sous toutes formes ; l'installation complète ou le financement des usines pour la récupération et l'utilisation des déchets de bois. La société peut assumer des participations dans d'autres entreprises. Capital social : 100.000 fr. Président : Maurice Herschdorfer, à Neuchâtel; secrétaire : André Brandt-dit-Griecurin, à la Chaux-de-Fonds.

28. La maison Madame R. Bourquin-Blanc, à Chambrenin, produits d'entretien, cosmétiques, primeurs, ajoute à son genre d'affaires la vente de machines à laver et d'outillage mécanique.

29. Radiation de la raison sociale Arnold Muller-Ferrat, à la Chaux-de-Fonds, chemiserie, chapellerie, bonneterie, par suite de cessation de commerce.

30. Radiation de la raison sociale Arnold Muller-Ferrat, à la Chaux-de-Fonds, chemiserie, chapellerie, bonneterie, par suite de cessation de commerce.

31. Radiation de la raison sociale Arnold Muller-Ferrat, à la Chaux-de-Fonds, chemiserie, chapellerie, bonneterie, par suite de cessation de commerce.

32. Radiation de la raison sociale Arnold Muller-Ferrat, à la Chaux-de-Fonds, chemiserie, chapellerie, bonneterie, par suite de cessation de commerce.

Tant attendues les jupes GOR-RAY sont enfin arrivées! 3250 ELEGANTE ET RACÉE la jupe GOR-RAY coupée dans des tissus anglais de 1re qualité, est incomparable VOYEZ NOTRE VITRINE No 17 Grands Magasins AU SANS RIVAL Maison d'ancienne renommée NEUCHÂTEL

Ménagères,
profitez de la saison :
EXCELLENTES POULES
de notre abattage quotidien de Marin
de Fr. 2.50 à Fr. 3.— le ½ kg.
AU MAGASIN
LEHNHERR
GRANDS FRÈRES DÉTAIL.
Trésor 4 Tél. 5 30 92
On porte à domicile - Expédition au dehors

Paires isolées... chaque paire une affaire
Chaussures
Bernard
NOUVELLES GALERIES rue du Bassin NEUCHÂTEL

Au Chiffon
Potiches complètes - Lampadaires - Abat-jour
Tissus et galons - Parchemin
Grand choix en magasin
Rue du Seyon - 6, ruelle Dublé, 1er étage
NEUCHÂTEL
V. GUTKNECHT

Une bonne montre
s'achète chez
F. JACOT-ROSSELET
St-Honoré 1. Neuchâtel

Auto « Fiat »
1100
dernier modèle 1953, de
luxe, impeccable, absolu-
ment en état, à vendre
Fr. 5500.— Ecrire sous
chiffres G. F. 144106 L.,
à Publicitas, Lausanne.

TAPIS
moquette, 2 x 3 m. envi-
ron, fond rouge, dessin
Orient, 130 fr., à vendre
l'autre d'emploi.
Tél. 8 27 07, M. Mat-
they, Brandards 12.

Madame...
Almerez-vous mo-
derniser votre inté-
rieur? Rien n'est plus
facile puisque nous
reproposons en compte
votre ancienne cham-
bre à coucher, salle
à manger ou salon
contre un beau mo-
bilier moderne, à vo-
tre goût... Le solde
peut fort bien s'ac-
quitter par petits
versements mensuels
Renseignez-vous sans
aucun engagement
sur notre système
d'échange unique en
son genre!
Meubles G. Meyer
Rue Saint-Maurice
Tél. 5 23 75

« Land-Rover »
modèle 1950, révisée,
32.000 km., de particulier,
à vendre tout de suite.
Tél. (038) 8 27 07.

A VENDRE
une paire de skis «Hiko-
ry», fixations «Kanda-
har», arêtes en acier,
piolets en aluminium,
longueur 220 cm., 80 fr.;
une paire de skis simples,
longueur 200 cm., avec
piolets, 35 fr.; une paire
de patins de course pour
homme, marque «Cyc»,
avec soulers No 48, 30 fr.;
une paire de patins pour
dames, avec soulers
No 38, 25 fr. Le tout en
bon état. S'adresser :
Portes-Rouges 139, 4me
étage, à gauche, de 19 h.
à 21 heures.

A vendre d'occasion :
une cuisinière électrique,
un aspirateur
et un radio
Le tout en bon état.
S'adresser : Favarge 45,
dernier étage, à droite,
après 18 heures.

PIANO
noir, d'occasion, marque
«Schiedmayer», entière-
ment remis à neuf. Ga-
ranti trois ans.
Au Ménéstral, Neuchâ-
tel, tél. (038) 5 78 78.

ESBEY
le shampoing de qualité
pour les cuirs chevelus les plus délicats
ESBEY BLANC
spécial pour cheveux blancs
Dans toutes les bonnes maisons
N. H. SCHMIDT & Co NEUCHÂTEL

Votre B2
conseiller
Just
connait les
nettoyages
Il reçoit une for-
mation complète.
Puis des milliers de
conversations avec
des maîtresses de
maison lui appren-
nent ce qu'il vaut
mieux faire dans
chaque cas.
DÉPOT JUST
COLOMBIER
Tél. 6 35 05
(RUE DE LA COTE)

Couleurs
à l'huile
Falens
pour
les paysages
et les portraits
M. THOMET
Ecluse 15 - NEUCHÂTEL

L'IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
se fera un plaisir de vous soumettre
sa nouvelle collection de
CARTES DE VISITE

A l'occasion de notre exposition
FÉERIE BLANCHE 1954
Dès aujourd'hui, nous mettons en vente
à des prix très avantageux

240 NAPPES PLASTIC **2.95**
non transparent, impression bleue ou gre-
nat,
Grandeur 110 x 140 la pièce

NAPPERONS **1.25**
en magnifique coton et rayonne damassés
écru, grège, rose et or
Dimensions 43 x 43 cm. la pièce

NAPPERONS **1.95**
Même article, 53 x 53 cm. . . la pièce

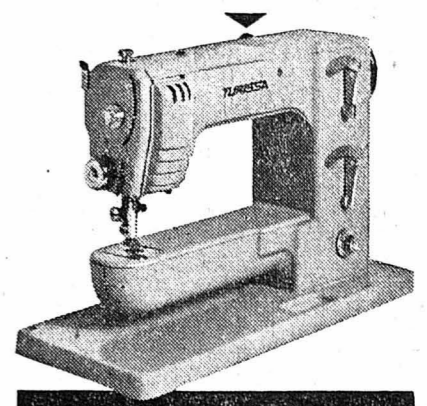
NAPPERONS **4.90**
en pur fil ajouré, très belle qualité. Se fait
en blanc, écru, or, vert, bleu et rose
Dimensions 90 x 90 cm. la pièce

NAPPES **14.50**
damassées, coton et rayonne, lavables
Dimensions 160 x 214 cm. la pièce

SERVICES de TABLE **19.80**
damassés, coton et rayonne, lavables,
en écru et jaune
Dimensions 163 x 214 cm., avec huit
serviettes, dimensions 43 x 43 cm.,
Le service

Le blanc de qualité s'achète
AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL

A vendre environ 20 m²
de
FUMIER
pris sur place. S'adresser
à William Galle, Prises
de Saint-Aubin.
A VENDRE
un manteau d'homme,
pure laine, gris clair,
taille 42, un appareil de
cinéma pour enfants,
16 mm., un canapé, for-
me ancienne, recouvert
entièrement à neuf.
Demander l'adresse du
No 12, tél. (039) 2 39 45,
la Feuille d'avis.
A vendre une
chambre
à coucher
en noyer, avec sommier
et matelas. Belle occa-
sion. Prix intéressant.
Demander l'adresse du
No 403 au bureau de la
Feuille d'avis.
A vendre un beau pe-
tit
PIANO
complètement révisé, 550
francs, format moderne,
conservé à l'état de neuf,
rendu sur place avec un
bulletin de garantie, et
un excellent piano
«Schmidt-Flöhr», 850 fr.
Mme R. Visoni, Parc
No 12, tél. (039) 2 39 45,
la Chaux-de-Fonds.



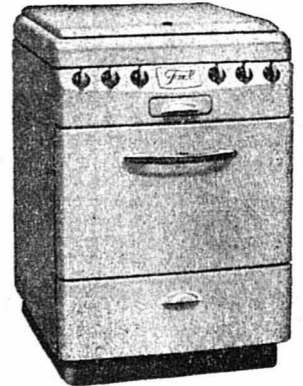
TURISSA

Chef-d'œuvre de l'industrie suisse,
doté du couplage Triomatic qui vous
offre de nouveaux avantages abso-
lument exclusifs.

FR. 625.—
Démonstrations
en tout temps à domicile :

W. MEIER - NEUCHÂTEL
Suchiez 8 - Tél. 5 68 16
Agent exclusif pour le canton
Service rapide. Facilités de paiements.
Contre envoi de ce bon, vous recevrez
gratuitement le prospectus «Turissa»
détaillé.
Nom :
Adresse :
Lieu :

Toutes les meilleures marques en magasin
Fael
Le Réve
Therma
Maxim
Ména-Lux
Vuillomenet
& Co S.A
ELECTRIQUES
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL
TÉL. 6 17 12 GRAND'RUE 4



LES BAS NYLON
signés
Savoie-Petitpierre s.a.
Des teintes nouvelles
Des marques réputées
Des prix avantageux
DE NOTRE GRAND CHOIX :
BAS NYLON 1er choix **3.95**
51/15 américain, entièrement diminué,
recherché par sa finesse et sa solidité,
teintes splendides
BAS NYLON 1er choix **4.90**
51/15 américain, diminué, mailles fines et
solides, spécialement long
BAS NYLON «Gascogne» **5.50**
dentelle 1er choix, 15 deniers, indémailla-
ble, d'une finesse incomparable, coloris
en vogue
BAS NYLON 1er choix **6.90**
Berkshire 60/15, très élégant, souple et
d'une merveilleuse finesse, superbes
nuances
BAS NYLON 1er choix **7.90**
60/12 américain, le bas le plus fin dans les
nouvelles teintes de l'automne
MESDAMES,
n'hésitez pas à rendre visite à nos rayons
complètement renouvelés
Savoie-Petitpierre s.a.
Rue du Seyon NEUCHÂTEL

Un gros succès
Bas nylon mousse **9.50**
très solide et élastique
la paire
MIGROS
Société coopérative
Protège-nappe en plastic **2.75**
dessins fantaisie, blanc sur fond transparent,
environ 110 x 140 cm., la pièce
Filet à commissions **-.90**
en coton, très solide, teintes diverses la pièce
Corbeille de ménage **2.20**
une jolie corbeille,
très pratique et solide la pièce

BON
pendule
neuchâtoise
hauteur 60 cm., noire,
fleurs en couleur, pour
le prix de Fr. 320.— Té-
léphoner au No 5 65 38,
entre 13 h. 15 et 13 h. 55.
Voiture avec remorque
le tout en parfait état.
Prix très intéressant.
Ecrire sous chiffres p
1784 N à Publicitas, Neu-
châtel.

AUTREFOIS - LA VIE RÉGIONALE - AUJOURD'HUI

A LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

La Borcarderie à travers les siècles Un pavillon de vigne

Le petit château Renaissance de la Borcarderie qui dressé, dans le frais vallon du Seyon, à courte distance en amont de Valangin, sa façade à pignon rabattu et la haute flèche couronnant sa tourelle d'escalier, a connu, on s'en va dire, bien des destins divers. Edifié vers 1580 — une pierre de la façade porte la date de 1583 — par Abraham Vuilliomier-dit-Golème, conseiller de Neuchâtel et receveur de Colombier, il fut donc témoin des dernières années de la seigneurie de Valangin en tant que puissance autonome. C'est en 1574 que Vuilliomier, d'une famille notable de Valangin, avait acquis le bien de la Borcarderie.

Société d'histoire, le 28 janvier dernier. L'intérêt de ce travail, écouté par un public particulièrement nombreux, était rehaussé par l'apport des souvenirs personnels du conférencier et par la présentation de l'écran de documents iconographiques tout à fait inédits.

M. Paul de Montmollin, organiste à Cortaillod, s'intéresse tout autant que son parent, l'auteur précédent, aux demeures qu'a possédées sa famille. Un pavillon de vigne peu connu car de hauts murs l'entourent, s'élève à quelques pas de l'hôtel Terminus, dans l'ancienne propriété Jean de Montmollin, la Recorbe. Ce cabinet, dit la Petite Recorbe, n'est pas sans histoire. Sur les pentes ensolillées du Crêt Taconet, Jérémie de Pourtalès avait acquis une vigne couronnée de terrasses naturelles, d'où la vue, libre encore de tout obstacle, s'étendait au loin vers le lac et les Alpes. C'est là, dit-on, que, les dernières années de sa vie, il venait, vieillard octogénaire, reposer ses yeux fatigués et se consoler en même temps de l'amère déception qu'il avait éprouvée en voyant se construire devant sa maison du faubourg le nouvel hôpital de la ville (actuellement bâtiment des Services industriels).

La vigne de la Recorbe passa après sa mort (1784) à son fils Henri (1726-1796) qui fut diacre à Môtiers, puis pasteur au Bavauds et à Serrières. Le fils de ce dernier, Samuel-Henri (1759-1810), en hérita ensuite. Pasteur comme son père, il exerça à Engollon un ministère de vingt-trois ans et trouva dans cette paroisse son dernier repos. «Imitateur de son divin Maître, il se plut à faire le bien»: telle est l'épithète que l'on peut lire encore sur la pierre tombale du pasteur de Pourtalès, qui s'élève contre le mur de la vieille église. Il eut une fille, Charlotte-Henriette (1788-1876) qui porta dans la famille de son premier mari, Jean-Jacques-François Vaucher, le bien de la Recorbe. Devenue veuve à trente ans, Mme Vaucher de Pourtalès épousa alors Auguste-Charles-François de Perrot, le dernier maire de Neuchâtel, auquel elle survécut bien des années encore.

Lorsque, en 1831, le général de Pfuel fut envoyé dans la principauté pour enquêter, au nom du roi son maître, sur l'état des esprits, des particuliers s'efforcèrent de lui rendre agréable son séjour en lui faisant connaître les ressources de la ville et le charme de sa banlieue. Le général ayant été invité à parcourir les terrasses de la Recorbe, il en admira vivement la vue, et engagea Mme de Perrot à y édifier un pavillon. C'est ce qui fut réalisé en 1840. Composé essentiellement d'une salle, ce pavillon était orné à l'intérieur de papiers peints, représentant notamment un port de mer — Pernambuco, disait-on — avec le grouillement pittoresque de ses quais et le mouvement de ses bateaux. M. de Montmollin qui a passé son enfance dans le voisinage de cette charmante folie, présente à ses auditeurs, avec des photographies récentes qu'il en a fait prendre, des vues anciennes du quartier d'un incontestable intérêt documentaire.

Sa communication trouva un utile complément dans les explications données par le doyen d'âge de la Société d'histoire, le docteur Edmond de Reynier, qui retraça à son tour l'histoire complète du Verger Vaucher et des modifications diverses subies par ce quartier depuis un siècle et demi. Il fit circuler également, en les commentant, quelques vues inédites des lieux.

En achetant des pâtes dites toujours, c'est Sangal que je veux, c'est plus sûr! PÂTES AUX ŒUFS FRAIS

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

LA BELLE AUX GERFAUTS par MAGDA CONTINO

Elle porta à ses lèvres une petite trompe en ivoire, véritable bijou, pendant en sautoir sur sa poitrine. Il en jaillit un son étrangement puissant qui se répérait d'un mamelon à l'autre, se heurtait aux falaises et monta dans l'air bleu. L'inconnue enfila d'épais gants de cuir fauve et Stéphane remarqua les épaules de son blouson garnies de cuir rembourré. Malgré sa surprise, il dit avec une désinvolture affectée: — J'emploie, moi aussi, des combinaisons renforcées aux épaules pour me protéger des pierres et des aspérités des cavernes. — Mes gerfauts ont également quelques «aspérités» dont je dois me protéger.

re fois de sa vie, regarda autour de lui. Sur les rochers, sur l'arbre le plus rapproché et, même, sur le poing offert de la jeune inconnue, les oiseaux avaient replié leurs ailes et ils tendaient tous vers l'intrus un œil sombre cerclé d'or. Leur plumage variait du cendré beige clair au cendré foncé. La poitrine était d'un blanc plus ou moins pur suivant l'âge de la bête, chaque plume se terminait par une fine pointe noire ce qui produisait, l'une sur l'autre, un curieux effet de chaîne. Le plumage fauve des cuisses retombait jusqu'aux tarses.

Devant ces bees recourbés, ces serres puissantes, Stéphane avait montré une surprise mêlée de crainte. Furieux contre lui-même, il railla: — Vos oiseaux en pantalons sont ridiculement comiques! Il faisait allusion aux plumes qui garnissaient les jambes des gerfauts. — Moins ridicules que vos explorations de rat dans les cavernes! Attaquer Stéphane Darcet sur son faible: la spéléologie, était le seul moyen de le froisser. Pour rien au monde, il ne céderait, maintenant, même au prix d'une dangereuse prise de contact avec les puissants gardiens de l'inconnue. Sa fatuité masculine était en jeu. Il quitta la pierre qui lui servait de siège et se dirigea vers la jeune fille. Un gerfaut magnifique au collier de plumes noires et blanches, se rengorgeait, posé sur son poing. Quand Stéphane Darcet s'ap-

Notes d'histoire

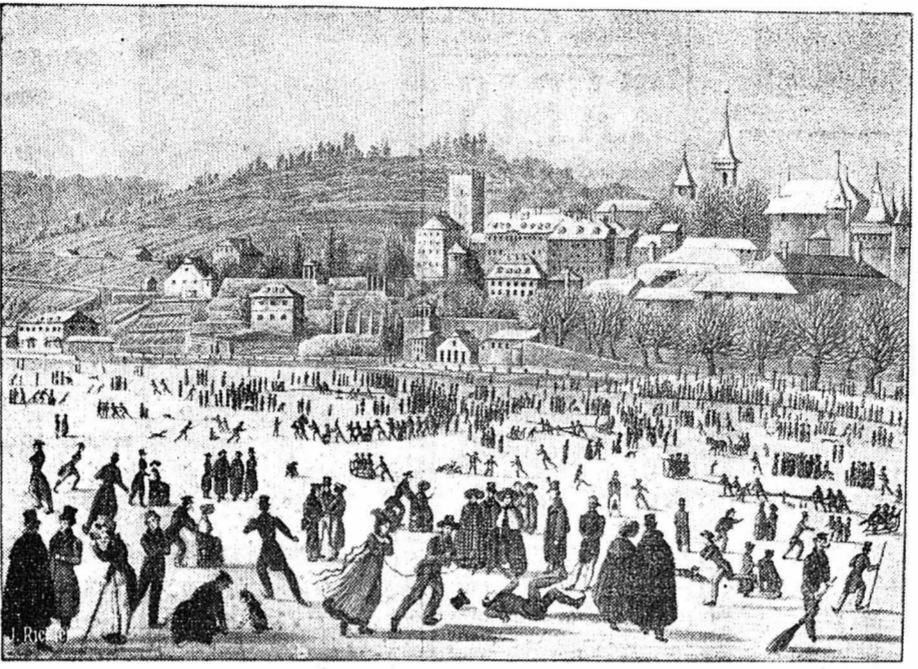
Quand nos lacs gelaient, on pouvait les mesurer en « pas »

D'anciennes chroniques donnent, rappelle le « Journal d'Avenches », des relations sur les grands froids d'antan. Le lac de Morat et celui de Neuchâtel ont été gelés totalement en 1573, 1656, 1798, 1830, 1895. Les vouturiers de l'époque n'hésitèrent

pas à traverser ces lacs. Le 31 janvier 1695, le lac de Neuchâtel fut entièrement gelé. Trois personnes, Nicolas Heinzely, Jean Pury et Abram Roux, se rendirent à pied de Neuchâtel à Portblan. Le lendemain, elles rentrèrent à leur domicile en pre-

nant le même chemin. Les trois audacieux voyageurs comptèrent 11,440 pas entre les deux localités.

C'est dans la nuit du 4 au 5 février 1830 que le lac de Neuchâtel et celui de Morat se trouvèrent de nouveau complètement gelés. Trois jeunes gens d'Estavayer s'étaient risqués sur le lac de Neuchâtel, la glace se rompit et deux d'entre eux tombèrent dans l'eau (Nicolas Vipret, de Cheyres, et Henri Guinhard, de Gorgier). Mais le troisième parvint, par son sang-froid, à les sauver. Le gouvernement lui accorda une gratification de 32 francs, et le Conseil d'Estavayer, une médaille d'argent. Les 7 et 8 février, plusieurs personnes des deux rives traversèrent encore le lac et on compta que, depuis Estavayer à Saint-Aubin ou Chez-le-Bart, sa largeur était de neuf mille cinq cents pas.



Lac gelé en février 1830, baie de l'Évêle

(Dessin de A. DOUDET, chez Jeanneret et Baumann, lith. Gagnelin, don d'Auguste Bachelin au Musée de Neuchâtel.)

Chronique horlogère Un magazine américain critique Washington pour sa politique envers l'horlogerie suisse

Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse à New-York :

Le magazine « Fortune », qui est édité par la maison Henry Luce, et qui est lu surtout dans les milieux industriels, publie dans son numéro de février un article relatif à la controverse qui s'est engagée à propos de l'importation des montres suisses et dans lequel il est question, avec sarcasme, de la « gymnastique étonnante » des autorités américaines envers l'industrie horlogère helvétique. Il sied de relever que M. Henry Luce est le mari de Mme Clare Booth-Luce, ambassadrice des États-Unis à Rome.

« Fortune » insiste en particulier sur l'importance des « hearings » qui se sont ouverts le mardi 9 février, à Washington, devant la commission des douanes chargée d'examiner la demande de fabrication d'horloges américaines visant à une majoration des droits. La décision qui sera prise par la commission permettra de voir sur quel chemin la politique commerciale américaine envers l'étranger entend effectivement s'engager.

Sans attendre la décision de la commission, la Trésorerie et le département de la justice ont engagé également, chacun pour leur compte, une action hostile à l'importation de montres suisses. La Trésorerie, pour sa part, examine la question d'un nouvel aménagement des taxes frappant les « ajustements ». Aux termes des prescriptions actuellement en vigueur, toute montre « ajustée » (pour reprendre la terminologie américaine) — la seule exacte en l'occurrence — importée aux États-Unis est soumise à une taxe spéciale. Or, jusqu'ici, les montres suisses étaient considérées comme « unadjusted », et de ce fait, elles étaient exonérées de cette taxe spéciale. Si les montres et mouvements tombaient désormais sous le coup des prescriptions relatives aux « ajustements », la Trésorerie aurait alors le pouvoir de doubler, voire de tripler le droit d'importation de montres suisses et cela indépendamment de la « ois des recommandations de la commission des douanes et de la décision qui prendra en dernière instance le président Eisenhower.

L'autre action a trait à l'instruction préalable ouverte par le département de la justice à propos de la loi anti-trust. On ne peut obtenir de précisions à ce sujet de la part du département. On ne sait pas si, l'instruction préliminaire une fois close, une plainte sera déposée devant les tribunaux contre les importateurs de montres domiciliés aux États-Unis pour « relations illégales avec le prétendu cartel horloger suisse ».

COUPS DE CISEAUX

Si on vous rofile un faux billet de banque, ne dites rien à la police

Notre confrère Michel Jaccard commente en ces termes, dans la « Nouvelle revue de Lausanne », l'arrestation récente d'un faux monnaieur :

Périodiquement, les journaux mettent le public en garde contre la circulation de faux billets. Par le truchement de la presse, la police adresse au peuple de pressants appels, fréquemment soulignés par la reproduction en cliché du corps du délit.

Ces appels me font penser à ces colporteurs qu'on trouve çà et là sur les routes de montagne: « Attention aux chutes de pierres! »

Je me suis toujours demandé, en empruntant l'une de ces chaussées, comment on pouvait se prémunir contre l'éventuelle dégringolade d'un rocher. Il semble qu'il y ait une fatalité contre laquelle nul ne peut rien. La seule solution, dit l'autorité, consiste à se hâter dans le tronçon menacé. Comme précaution, c'est plutôt un conseil.

Pour en revenir aux faux billets de banque, le risque est identique. Quels sont, parmi les vulgaires mortels, les esprits assez déliés pour distinguer une fausse coupure d'une bonne? Et même, en admettant que cette distinction pût être établie, quelle serait alors la position de notre Sherlock Holmes?

Moins que confortable, assurément. J'en veux pour preuve un incident tout récent qui montre bien à quel point nous sommes démunis contre les faussaires.

Une servante d'un grand restaurant, alertée par un avis dans la presse, vérifia minutieusement le contenu de cette sacoche que, par une tradition discutabile dit point de vue esthétique, ces demoiselles se glissent sous le tablier. Elle constata qu'un des billets encaissés durant la journée se trouvait correspondre au signalement de notre héros.

L'enquête s'instruit, comme on dit dans la chronique locale. En attendant qu'elle aboutisse, notre commère se préoccupe de récupérer son bien.

Franchement de sourcil côté police: — Mais comment, c'est un authentique billet faux. Pas question de vous le rendre!

Alors, dit la demoiselle, et mes cinquante francs? Nulle réponse à ce cri d'angoisse. Parce que rien, dans la loi, ne permet à la Banque nationale de rembourser les fausses coupures découvertes par des

tiers. La brave fille en sera pour ses cinquante francs. Avouez que ce n'est pas encourageur l'honnêtement.

Et ma foi je comprendrais fort bien — sans l'excuser bien sûr — celui qui, s'apercevant qu'il a fait refiler un faux billet, tenterait de le passer à autrui pour s'en débarrasser et ne point essuyer une perte sèche et douloureuse.

Il y a, dans la procédure actuelle, une anomalie, même si le droit le plus rigoureux est satisfait. Il faudrait que quiconque croit posséder une fausse coupure la puisse remettre à la police en étant assuré de retrouver l'équivalent en monnaie saine. Moyennant certaines précautions élémentaires, destinées à éviter des abus, on pourrait le plus dévouément la police et faciliter considérablement le travail de la justice. Il ne serait, pour obtenir ce résultat, que de créer à la Banque nationale un modestes fonds de quelques dizaines de milliers de francs. Les braves gens pourraient alors le demeurer et cesseraient, en cette matière, de faire figure de poires.

Lors de la prochaine session des Chambres fédérales, nous demanderions respectueusement aux autorités compétentes de bien vouloir examiner cette suggestion.

Si la vertu, contrairement au proverbe, n'est pas toujours récompensée, au moins sied-il d'éviter qu'elle soit punie!

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES: 2 février. Contesse, Max, fils de René-Max, agriculteur à Saint-Blaise, et d'Elisbeth née Meier; Durmi, Silvano-Antonio, fils de Léon-Maurice, dessinateur à Neuchâtel, et de Francesca-Renata née Scottion; Lehnherr, Philippe, fils d'Edgar-Maurice, mécanicien à la Neuveville, et d'Ada-Chiara-Adèle née Carrara.

PUBLICATIONS DE MARIAGE: 4 février. Grüner, John-Henri, serrurier, et Paccolat, Jaume-Odile, les deux à Neuchâtel; 5, Pétilpière, Henri-Maurice, mécanicien à Lausanne, et Parré, Liliane-Elisabeth, à Montolieu.

MARIAGES: 5 février. Fischer, Willy-Théophile, médecin-dentiste, et Dreyer, Claudine-Liliane, les deux à Neuchâtel; Baur, André-Georges, électricien, et Rossetti, Ginette-Raymonde, les deux à Neuchâtel.

DÉCÈS: 2 février. Steiner, née Kaiser, Fanny-Océlie, née en 1878, épouse de Fritz-Jacob Steiner, chocolatier retraité, à Peseux; 3, Bardet née Beck, Laure-Marguerite, née en 1875, ménagère à Montet sur Cudrefin, veuve d'Arthur Bardet.

Jeunes époux, jeunes pères, assurez-vous sur la vie à la Caisse cantonale d'assurance populaire NEUCHÂTEL, rue du Môle 8

A la Société neuchâteloise des sciences naturelles

Les chênes de la région biennoise

Dans la séance du 5 février, tenue à l'Université sous la présidence de M. André Mayor, M. Maurice Thiébaud, de Bienne, a présenté une communication intitulée: « Deuxième contribution à l'étude des chênes de la région biennoise ».

Plus de 140 excursions ont permis à l'auteur de trouver un grand nombre de variétés et d'hybrides non encore signalés en Suisse. Il décrit 10 variétés de Q. sessilis, dont une nouvelle, la variété rotundifolia, 14 variétés de Q. Robur et 6 variétés et une sous-espèce de Q. lanuginosa.

Une étude approfondie du Q. Cerris a permis à l'auteur de considérer la station biennoise comme une station relique où Q. Cerris est rare comme espèce pure et représenté seulement par une dizaine de buissons non fructifères, répartis dans la zone subjurassienne de la Neuveville à Pieterlen. Par contre, l'espèce marque sa présence par toute une série d'hybrides (5) très bien adaptés et fructifiant abondamment à l'exception du Q. lanuginosa x Q. Cerris, ces hybrides n'avaient pas encore été décrits. Un de ceux-ci, Q. Cerris x Q. sessilis, s'élève jusqu'à 1070 m. d'altitude. Des rameaux de Q. Cerris et de ses nouveaux hybrides ont été envoyés, pour examen, à Mlle A. Gamus, à Paris, l'auteur de la monographie des chênes la plus récente, qui a reconnu l'exactitude des déterminations de l'auteur. Celui-ci a suivi le développement des rameaux d'un de ces hybrides et a pu constater une véritable lutte d'influence des tendances spécifiques des parents. Les hybrides des autres espèces indigènes ont aussi été constatés dans la région; certains présentaient des anomalies de structure intéressantes, en particulier un développement extraordinaire des feuilles atteignant 27 cm. de longueur.

Quant à la limite supérieure de l'aire des diverses espèces, elle est pour Q. lanuginosa de 1270 m. au pré Carrel sur la chaîne de Chasseral, au-dessus d'Orvin. En ce qui concerne la répartition, on constate que Q. Robur et Q. sessilis se trouvent surtout dans la plaine de l'Aar, tandis que les Q. lanuginosa, Cerris et Thellungi peuplent la région subjurassienne, où Q. lanuginosa forme des chaînes presque pures. L'auteur donne encore deux exemples de la variété extraordinaire des formes qu'on rencontre dans une même station. C'est ainsi que le pâturage du Jorat, dans le vallon d'Orvin, renferme 15 chênes appartenant à 8 espèces ou hybrides différents; dans le pâturage de Vauffelin, sur le versant nord de la Montagne de Boujean, 14 exemplaires se répartissent entre 4 espèces et 4 hybrides.

La région étudiée est donc, pour ce qui concerne les chênes, une des plus riches et des plus intéressantes de la Suisse.

LES SPORTS

ECHECS

Le challenge yverdonnois

(Sp) Cette manifestation annuelle s'est déroulée dimanche à l'hôtel de Londres, à Yverdon. Elle était fort bien organisée par le club local. Un nouveau challenge, remarquablement riche, avait été offert par M. Paul Mérinat, du club des Amateurs de Lausanne.

Voici les résultats: Les Amateurs de Lausanne battent Yverdon par 9,5 à 2,5. La Béroche bat Vevey par 7,5 à 4,5. Yverdon bat Vevey par 9 à 3. Les Amateurs de Lausanne battent la Béroche par 6,5 à 5,5.

Classification: Amateurs de Lausanne 16 points, emportent le challenge pour une année; la Béroche, 13 points; Yverdon, 11,5 points; Vevey, 7,5 points.

HOCKEY SUR GLACE

L'entraînement des juniors

Sélectionnés par régions, les meilleurs juniors suisses ont été réunis samedi et dimanche derniers à Klosters, sous la direction de Paul Wyses.

La sélection romande a disputé les trois matches suivants: Sélection romande - Suisse centrale II 2-2.

Sélection romande - Grisons 4-7. Sélection romande - Suisse centrale I 7-2.

Une sélection nationale a été constituée, qui rencontrera une sélection allemande, le samedi 20 février, à la patinoire de la Chaux-de-Fonds.

Trois juniors neuchâtelois font partie de la sélection suisse: Rohrer, Waibel, Chapuis.

procha, il vit nettement le plumage se plaquer contre le corps de Poiseau qui tendit le cou en avant comme s'il allait foncer sur l'indésirable. Stéphane jugea prudent de s'arrêter à un mètre: — Mademoiselle, je ne sais si vous faites partie du monde civilisé, je me permets d'en douter. Je vous ai adressé courtoisement la parole, vous n'avez répondu sur un ton insolent. Je vous avertis que rien ne saurait m'intimider, surtout pas une sottise excentrique, fut-elle entourée de gerfauts.

Elle eut un bref ricanement qui fit se resserrer le cercle des oiseaux attentifs. Il reprit: — Bien que vous ignoriez de quoi je parle, les spéléologues ne passent pas pour être des mauviettes, sans compter, pour ma part, quelques aventures d'ordre militaire. C'est vous dire que vos menaces sont grotesques.

— Je me permets à mon tour de vous faire observer que, jusqu'à présent, je ne suis pas en colère, mes gerfauts non plus. Vous faites l'impossible pour que la discussion prenne un tout autre tour, cela prouve que vous ignorez de quoi je parle et que votre inconscience n'a d'égalé que votre fatuité.

— Un simple geste ou un ordre peut précipiter sur moi la troupe de vos rapaces. Je ne sais si ce sera ma fin, mais je suis sûr que ce sera la fin de vos gerfauts, le morcellement

de votre domaine et, qui sait? votre internement. Il y a sûrement un grain de folie dans votre agressivité. Un mince sourire vint changer l'expression du beau visage cuivré.

— Puisque vous avez le temps, dit la jeune femme, je vais vous raconter ce qui est arrivé à des chasseurs imprudents. Ils ont parcouru mes terres où la chasse est interdite. L'un d'eux, qui ne connaissait pas l'existence de mes gerfauts, en a abattu un. Tous mes oiseaux se sont rués sur le groupe des chasseurs, sans ordre de moi, heureusement! Ils n'ont donc frappé qu'avec leurs ailes. Cela a tout de même suffi pour étourdir ces imbéciles. Falco m'a rapporté son frère mort.

Elle désigna d'un geste du menton l'oiseau perché sur son poing. Il se leva la tête à l'énoncé de son nom et il émit un son profond et grave comme un grondement humain.

— Les chasseurs ont porté plainte, dit Stéphane.

— Evidemment, mais ils étaient dans leur tort et sans blessure. J'ai le droit absolu d'élever une meute de gerfauts et si je veux m'en servir comme chiens de garde, c'est mon bon plaisir. Ils ne chassent que sur mes terres et ne tuent que mon gibier. Au surplus, ce sont mes seuls amis.

La passion que cette jeune fille mettait à défendre ses oiseaux démontait un peu Stéphane. Ce fut d'un ton plus radouci qu'il demanda:

— Vous aimez tant que cela ces volatiles rébarbatifs? — Vous aimez bien explorer le sous-sol? — Je sers la science... — Vous servez, d'abord, votre goût de l'aventure, la science vient après.

Le jeune spéléologue entrevit un moyen d'arranger l'affaire: — Pourquoi me chasser de vos terres puisque vous comprenez et admettez le goût de l'aventure? — Je redoute l'intrusion des étrangers, des touristes qui saccagent tout et gâtent le paysage.

— Je ne suis pas un touriste et je viens précisément de protéger votre caverne des vandales. C'est une espèce que les spéléologues méprisent particulièrement.

La tension entre les deux antagonistes avait baissé, les oiseaux eux-mêmes le devinaient: ils perdaient leur immobilité, marchaient à petits pas sur les rochers, l'un d'eux grattait la tête de son voisin, délicatement, du bout de son terrible bec. Seul, Falco ne perdait pas le jeune homme de l'œil. La détente vint d'une intermède comique. Stéphane s'avisa qu'on triturait un de ses souliers. Il abaissa son regard et la jeune inconnue en ayant fait autant, elle gronda:

— Rami, sois sage! Un gerfaut, plus petit que les autres, s'évertuait à délacé les chaussures du jeune homme. Il tirait sur les minces cordons et semblait

s'amuser. Sa propriétaire, expliqua: — C'est le pitre de la bande. J'ai eu beaucoup de peine à l'élever, il était souffreteux, aussi lui a-t-on passé toutes ses fantaisies. Rami, laisse ces chaussures!

L'oiseau poussa un cri de triomphe et s'envola avec le lacet pendant de son bec comme des moustaches à la gauloise. Stéphane rit de bon cœur d'autant que la tension précédente avait rapé ses nerfs. L'inconnue daigna sourire. Ce n'était pas la première fois qu'elle avait une altercation au sujet de ses gerfauts. Elle affrontait des chasseurs ou des promeneurs qui lâchaient pied facilement parce qu'ils se savaient dans leur tort. La jeune fille en avait conclu un peu lestement, que les hommes étaient des lâches. L'attitude de Stéphane Darcet lui plaisait; pas seulement pour son assurance, mais pour son raisonnement sensé, sa voix modérée. Peut-être, aussi, un autre sentiment jouait-il, mais celui-ci n'avait pas eu la luminosité des coups de foudre.

— Je vous donne l'autorisation d'explorer « L'Oeil d'Enfer », monsieur Darcet, à la condition que cela ne gêne en rien mes oiseaux. Il ne faut pas qu'ils soient inquiétés par un être inhabituel sur leur territoire.

(A suivre)

**MARDI
16
FÉVRIER**
à 20 h. 30

SOCIÉTÉ ROMANDE DE RADIODIFFUSION
Radio-Club de Neuchâtel

GRANDE SALLE DU

CASINO DE LA ROTONDE
NEUCHÂTEL

RADIO - LAUSANNE

enregistre l'émission publique du

MAILLOT JAUNE DE LA CHANSON

Coupe suisse 1953 - 1954 • Quart de finale avec les chanteuses et chanteurs des sélections vaudoises et jurassiennes

Présentation : **Lélio RIGASSI** et **Michel DÉNÉRIAZ**

ORCHESTRE **LOULOU SCHMIDT**

Réalisation : **Francis BERNIER**

VEDETTE DE LA SOIRÉE :

L'Ensemble romand de musique de cuivre

FANFARE « PERCE-OREILLE » DE RADIO-LAUSANNE

(30 exécutants)

Direction : **Roger VOLET**

Prix des places, toutes numérotées : Fr. 3.—, X Réduction de Fr. 1.— par billet d'entrée, accordée aux membres du RADIO-CLUB, sur présentation de la quittance de cotisation 1953-1954

LOCATION : Magasin ROULIN - RADIO, Seyon 18, Neuchâtel

Chaque auditeur de la radio peut devenir membre du RADIO-CLUB en versant une cotisation annuelle de Fr. 3.—, Compte de chèques postaux IV/2176.

TEMPLE DU BAS - NEUCHÂTEL

Dimanche 14 février 1954, à 17 heures

Société Chorale de Neuchâtel

REQUIEM

de Gabriel Fauré

TE DEUM

d'Anton Bruckner

pour soli, chœur, orchestre et orgue

Direction : **Wilhelm ARBENZ**

avec

JANINE MICHEAU, soprano à Paris.

LISE DE MONTMOLLIN, alto à Genève

JEAN GIRAudeau, ténor à Paris

PIERRE MOLLET, baryton à Paris

ORCHESTRE DE LA SUISSE ROMANDE

obligamment mis à disposition par

Radio Suisse Romande

Orgue : **Samuel Ducommun**

Prix des places : Fr. 3.40, 4.50, 5.65, 6.75, 7.90, 10.— (taxe comprise) toutes numérotées - Réduction de prix pour étudiants et apprentis

Location : Agence Strubin, librairie Raymond, St-Honoré 9, tél. 5 44 66

Samedi 13 février, à 20 heures : **RÉPÉTITION GÉNÉRALE**

Société de Banque Suisse

Messieurs les actionnaires sont convoqués à la

82^{me} Assemblée générale ordinaire

qui aura lieu le

vendredi 26 février 1954, à 3 heures de l'après-midi

au siège social, 1 Aeschenvorstadt, à Bâle

ORDRE DU JOUR :

- 1^o Rapport annuel et reddition des comptes de l'exercice 1953.
- 2^o Rapport des contrôleurs.
- 3^o Délibérations sur :
 - a) l'approbation du rapport et des comptes annuels ;
 - b) la décharge aux organes d'Administration et de Direction ;
 - c) la répartition du bénéfice de l'exercice, le montant du dividende et la date de son paiement.
- 4^o Election d'un membre du Conseil d'Administration.
- 5^o Election d'un contrôleur.

Les actionnaires qui désirent assister à l'assemblée générale ou s'y faire représenter sont priés de déposer leurs actions, ou un certificat de banque reconnu suffisant, au plus tard jusqu'au

mardi 23 février 1954

auprès de la **Société de Banque Suisse**

à Bâle, Zurich, St-Gall, Genève, Lausanne, la Chaux-de-Fonds,

Neuchâtel, Schaffhouse, Bienne, Londres, New-York,

Chiasso, Hérissau, le Locle, Nyon, Zofingue,

Aigle, Bischofszell, Morges, Rorschach,

contre remise d'un récépissé et de la carte d'admission. Les dépôts ne pourront être retirés qu'après l'assemblée générale.

Les actionnaires peuvent se procurer aux guichets de la Société de Banque Suisse les formulaires des dits certificats de dépôt.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1953 avec le rapport des contrôleurs, le rapport de gestion et les propositions concernant l'emploi du bénéfice net seront à la disposition des actionnaires aux domiciles précités, à partir du 16 février 1954.

Bâle, le 3 février 1954.

Le président du Conseil d'Administration :
ROD. SPEICH.

Cinéma de la Côte - Peseux Tél. 8 19 19
Mon curé chez les riches
Jeudi 11, vendredi 12 et samedi 13 février, à 20 h. 15 - Dimanche matinée à 15 h.
GRÜN IST DIE HEIDE
Deutsch gesprochen - Sans sous-titres français
Dimanche 14 et lundi 15 février, à 20 h. 15
LA TRIBU PERDUE
et un deuxième film (far-west)
Mardi 16 et mercredi 17 février, à 20 h. 15

Cinéma - Royal
SAINT-BLAISE — Tél. 7 51 66
Du jeudi 11 au dimanche 14 février, à 20 h. 30
Dimanche, matinée à 15 heures
Un puissant film d'aventure se déroulant dans le royaume du crocodile et des sables mouvants
PRISONNIERS DU MARAIS
avec
Jean Peters - Jeffrey Hunter - Constance Smith
D'impressionnants paysages dont la beauté devient spectaculaire par la couleur
En technicolor Parlé français

Cinéma Sonore - Colombier Tél. 6 35 62
LA MINUTE DE VÉRITÉ
Vendredi 12 et dimanche 14 février, à 20 h. 15
Attention : samedi PAS DE CINÉMA
Dimanche à 15 h., matinée pour familles
Enfants admis
LA TRIBU PERDUE
Des mercredi 17 février à 20 h. 15
Mon curé chez les riches

Chez le **TAILLEUR** de la **CLINIQUE D'HABITS**
Temple-Neuf 4 - NEUCHÂTEL - Tél. 5 41 23
Envois postaux
stoppage artistique, brûlures, dégâts de mites, etc.
RETOURNAGE : manteaux, complets, costumes
MADAME... pour 88.- faites **RECUPER** un complet de votre mari, qui vous fera un magnifique costume.
Nettoyage à SEC ou CHIMIQUE de complet ou costume. Teinture
Réparations de tous vêtements usagés
REMISE... à votre taille de vêtements échus par héritage. **PITTELOU**, tailleur

G. Menzel
Broderie à la machine
Côte 71 - Tél. 5 28 86

Jeunes filles et volontaires
femmes de chambres, bonnes d'enfants, cuisinières pour maisons particulières, hôtels et pensionnats, ainsi que jeunes gens pour la campagne, magasins et hôtels seront trouvés rapidement par une annonce dans le

Zofinger Tagblatt
à Zofingue, grand journal quotidien du canton d'Argovie et Feuille d'avis de la Suisse centrale. Cet organe offre, grâce à son fort tirage, une publicité des plus efficaces dans le canton d'Argovie et toute la Suisse centrale.

MARIAGE
Monsieur catholique, grand, présentant bien, sérieux, situation stable, retraite, désire connaître une demoiselle de bonne famille, de 30 à 38 ans. Case transit 1232, Berne.

Ecriveaux Baux à loyer
EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL
Hopital 3 - Neuchâtel

On cherche **échange**

pour un garçon de 15 ans qui suivrait un cours dans une école de Neuchâtel, pour le début d'avril ou selon arrangement, avec un garçon à peu près du même âge. S'adresser à famille Alfred Burkhard, scierie, Lützelflüh-Golbach (Emmental).

On allonge

et élargit toutes chaussures. Résultat garanti par procédé spécial et installation spéciale. Cordonnerie de Montétan, avenue d'Echallens 107, G Borel, Lausanne.

PRÊTS

de 100 fr. à 1500 fr. sont rapidement accordés à fonctionnaires et employés à salaire fixe. — Discretion garantie. Service de Prêts S. A. Lausanne
Luelinger 16 (Rumline) Tél. 22 52 77

Notre assortiment en
POISSONS
FRAIS
DU LAC ET DE MER
Filets de perche - Bondelles et filets
Truites du lac et de rivière
Saumon - Cabillaud - Soles et filets - Filets de carrelet
Filets de dorsch
et filets de dorsch panés
Merlans - Turbot - Colin
Morue salée - Baudroie
Scampi
AU MAGASIN
LEHNHERR
GROS FRÈRES DETAIL
Trésor 4 Tél. 5 30 92
On porte à domicile - Expédition au dehors

Vous pouvez redevenir **parfaitement bien portant** en combattant les douloureux rhumatismes, la goutte et les douleurs articulaires par une cure de Baume de Genève Rophalien, produit purement végétal d'herbes médicinales et de genévrier. La vessie et les reins sont nettoyés et stimulés, le dangereux acide urique est éliminé par l'urine. Ce baume est un bienfait pour l'estomac et la digestion. L'organisme purifié vous permet de donner libre cours à votre besoin d'activité. Flacons à fr. 4.20 - 8.35, cure complète fr. 13.55, en vente dans toutes les pharmacies et drogueries. Fabricant : Herboristerie Rophalien, Brunnen 111.

Les ampoules électriques
de qualité
Ampoules « ARGENTA »
s'achètent chez le spécialiste
Service d'escompte N. et J.
Elexa
NEUCHÂTEL
Nouvelle adresse : Seyon 10
EXPOSITION SUR 3 ÉTAGES (ascenseur)

CINÉMA
THÉÂTRE Dès ce soir à 20 h. 30
Tél. 5 21 62

Jungle JIM
DANS UNE DRAMATIQUE CHASSE AUX DIAMANTS A TRAVERS L'ÉTRANGE PAYS DES GORILLES !

LA JUNGLE
DOMAINE INCONTESTÉ DE
JONNY WEISSMULLER

dans
LA TRIBU PERDUE
Lions, panthères, requins, rien ne l'arrête... **Invincible**, il poursuit son chemin : **Jungle Jim** !

Johnny Weissmuller lance ses gorilles dans une charge furieuse contre les ravisseurs de **Li Wannä**, princesse des diamants

LE FILM DES FORTES SENSATIONS
et un **Gene AUTRY** :
« LES CAVALIERS FANTOMES »

Dimanche : MATINÉE à 15 heures • Samedi, location ouverte de 16 à 18 heures

L'auditeur heureux choisit ce qu'il écoute...

BON Ce bon est à renvoyer à Radio-Je vois tout
Tivoli 2, Lausanne

Vous pouvez m'envoyer **gratuitement** les deux prochains numéros de Radio-Je vois tout

Nom _____
Rue _____
Localité _____

RADIO Je vois tout

L'HEBDOMADAIRE COMPLET QUI FAIT DE CHAQUE LECTEUR UN AMI

Nos articles et nos documents d'actualité

Les bâtiments où se déroule la conférence ont une longue histoire

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Un Français devenu Prussien voyage autour du monde sur un navire russe

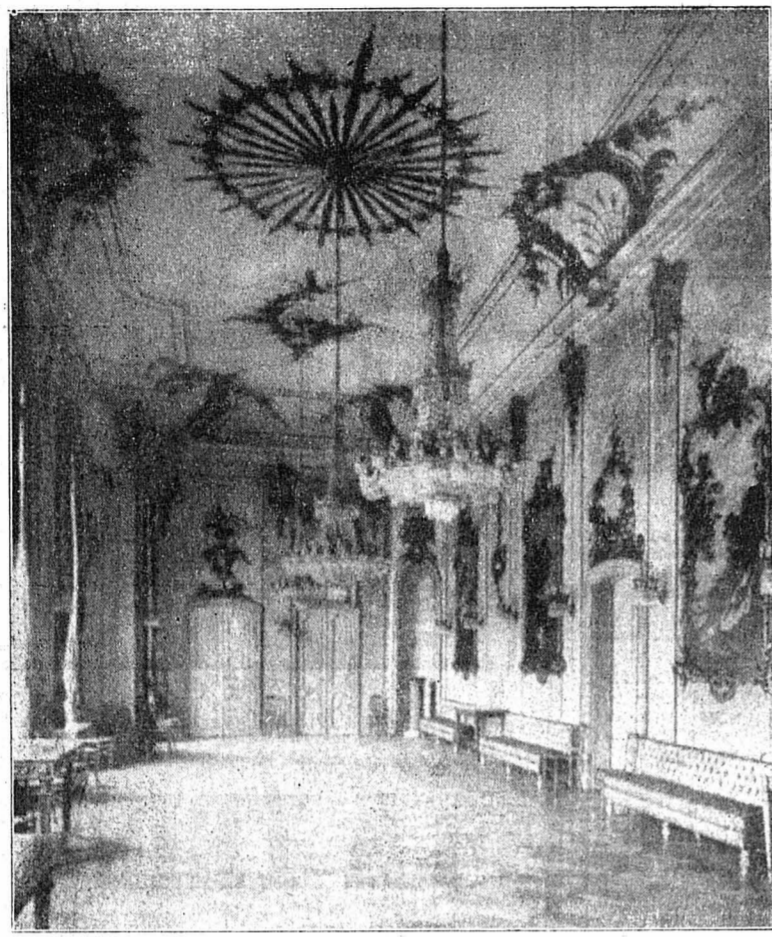
Lorsque la conférence siège en secteur occidental, elle se trouve donc dans l'ancienne Chambre de justice, située en bordure d'un petit parc. C'est le reste de l'ancien jardin botanique de l'Université de Berlin, établi au commencement du siècle dernier, sur un terrain situé alors à presque deux kilomètres et demi au-delà de la porte de Potsdam en direction de cette dernière résidence. Pendant les vingt dernières années de sa vie, Charles-Louis-Adélaïde de Chamisso fut le custode de ce jardin. Cependant la gloire de Chamisso (1781-1838) était moins celle d'un botaniste — sur laquelle Emile DuBois-Reymond a écrit un ouvrage — que celle d'un des meilleurs poètes romantiques de langue allemande sous le nom d'Adelbert von Chamisso. Né au château de Boncourt en Champagne, qu'il a chanté, tour à tour officier prussien, professeur en France, dirigé vers les sciences naturelles dans l'entourage de Mme de Staël à Coppet, il fit de 1815 à 1818 le tour du monde avec une expédition financée par le comte Nicolas Rounyantsov : c'était sur le « Rourik », commandé par Othon de Kotzebue, lui-même fils d'un auteur dont l'assassinat avait eu à l'époque un grand retentissement politique. Berlin n'était qu'une « fausse Athènes » (Châteaubriand disait), ce n'est pas l'écrivain du « Peter Schlemihl » mais le botaniste, auteur d'un rapport sur son voyage autour du monde (et même d'un ouvrage sur la « langue » haïtienne) qui obtint un poste au service prussien.

Le monument, qui lui fut érigé cinquante ans après sa mort, se trouve loin du champ de son activité et l'ancien jardin botanique, transformé en parc public, n'a pas reçu le nom de Chamisso, mais celui de Kleist. Ainsi personne ne pouvait faire un rapprochement avec cette fructueuse activité de jadis.

Palais princier, tsariste et communiste

L'autre siège de la conférence des quatre ministres est l'ambassade soviétique, bâtiment également monumental mais d'un style plutôt dépourvu et froid. Après les destructions de la dernière guerre, elle fut reconstruite plus grande, selon le principe du bloc et de la masse destinée à en imposer, et comme symbole incommensurable de la puissance de l'Union des républiques soviétiques.

L'ambassade se trouve sur l'emplacement de son prédécesseur de l'époque des tsars qui avait servi, dès la paix éphémère de Brest-Litovsk, aux diplomates soviétiques. Tant sous la République de Weimar



Une salle de l'ancienne ambassade russe à Berlin

qu'aux premières années du régime hitlérien, de grandes réceptions s'y donnaient où le monde officiel allemand englobait d'énormes quantités de caviar et de vodka.

L'ancien bâtiment avait une façade sobre de style classique qui s'adaptait parfaitement à celui des ministères prussiens de l'Instruction publique et de l'Intérieur, ses voisins « Sous les tilleuls ». Dans le cas de l'ambassade, c'était cependant un trompe-l'œil, car elle ne reçut cette façade qu'en 1840, après qu'elle fut devenue une propriété des tsars, premier exemple d'un bâtiment acquis à Berlin par un souverain étranger.

Car cette demeure était bien plus ancienne, ayant été le palais de la princesse Amélie de Prusse (1723-1787), sœur cadette de Frédéric II qui ne s'était jamais mariée après que son frère eut coupé court à son idylle avec Frédéric de la Trenck. Curieux destin que celui de ce spirant, mis aux fers par un roi, guillotiné sous Robespierre !

La belle salle de style Louis XV, reproduite ci-contre, date de l'époque de l'origine du palais. Après la mort de la princesse, le bâtiment fut acquis par la duchesse Dorothee de Courlande, sœur de la célèbre

poétesse Elisa de la Recke longtemps victime du fameux Cagliostro. Plus encore que sous la princesse Amélie, le palais devint alors le rendez-vous des cercles littéraires, de la capitale prussienne, et non seulement de ceux-ci. Car la duchesse avait quatre filles qui défrayèrent pendant de longues années la chronique scandaleuse de l'Europe ; c'étaient la duchesse Catherine de Sagan, la princesse Pauline de Hohenzollern-Hechingen, la duchesse Jeanne d'Acerenza et la duchesse Dorothee de Dino, cette dernière, femme d'un neveu de l'ex-évêque Talleyrand et l'« Egérie » de celui-ci.

C'est après la mort (en 1839) de la duchesse de Sagan qui, selon ses propres paroles, s'était ruinée en maris, que le tsar Nicolas Ier acquit son palais pour en faire l'ambassade de Russie. C'est ici que résidèrent ces diplomates de l'ancienne école, les Meyendorff, Budberg, Oubril, Paul Chouvalov et le fastueux Nicolas Osten-Sacken qui put placer, dans ces vastes salles — car l'ambassade de Russie était, vers la fin du siècle dernier, la plus spacieuse à Berlin — 600 personnes assises à un de ces soupers diplomatiques qui n'existent plus dans ces proportions à notre époque devenue chiche et sans magnificence.

C. de Z.

A propos des revendications franquistes sur un roc célèbre

Les Anglais ont offert six fois aux Espagnols de rendre le bastion de Gibraltar

Mais les fiers Espagnols se sont toujours refusés à des marchandages

Gibraltar avant les guerres était une merveilleuse escale. Port franc, on y trouvait tout pour rien ;ivoires, laques, bijoux, soieries, alcools. Quel embarras du choix ! Chacune des cent boutiques était une mine de « curios ». Toutes les races du monde y faisaient une pittoresque Babel. Et si l'on voulait se promener, on grimpeait les sentiers du roc et on allait voir les singes. Gibraltar est le seul endroit d'Europe où l'on rencontre des singes. Une légende veut qu'ils soient venus par une goutte dont on n'a jamais atteint le fond et qui communiquerait par-dessous la mer et la terre avec l'Afrique.

Aujourd'hui, la ville, qui n'est plus un port franc, est devenue militaire et portuaire. Les boutiques ont pratiquement disparu et tout n'est plus que banalité. Impossible même d'aller voir les singes. Les sentiers sont barrés de barbelés et de fonctionnaires.

Le roc, bastion de la Méditerranée

Le roc est aussi étonnant que son histoire. C'est un rocher qui a environ 5 kilomètres de long, 1500 mètres de large et dont le sommet atteint près de 450 mètres. Ce rocher est baigné de tous les côtés par la mer, sauf sur son côté nord, qui est relié à la terre par un terrain bas, étroite bande sablonneuse qui a été longtemps un champ de courses et qui est maintenant une piste d'atterrissage pour grands avions. De quel angle qu'on le voie, le roc est impressionnant de puissance et de majesté. Il est tellement à pic que la route qui le longe à ses pieds ne peut en faire le tour complet. Il y a un endroit où l'on ne passe pas : c'est un mur vertical. Sur ce mur encore

aplani par des dalles de ciment, l'eau de pluie ruisselle et est soigneusement recueillie dans des citernes. C'est qu'il ne pleut pas souvent, et le roc n'a pas de sources.

A l'ouest se trouve la ville. Il y a une rue parallèle à la mer au-dessus de laquelle les maisons s'étagent les unes sur les autres de plus en plus haut. Jadis elle était peinte en noir à cause de la réverbération et pour, disent les vieux chroniqueurs,



« en rendre plus difficile la vue à l'ennemi ». Aujourd'hui le roc est truffé de casemates, de blockhaus, de magasins, de poudrières, d'ateliers, etc., qui sont à l'abri de tous les bombardements, y compris les atomiques. Gibraltar peut soutenir victorieusement un siège de dix ans.

Gibraltar, par son arsenal maritime, commande la Méditerranée. On peut affirmer sans paradoxe que le sort de la guerre dans cette partie du monde a été suspendu aux bassins de radoub et aux ateliers de réparations de Gibraltar. Sans eux la flotte anglaise était réduite à l'impuissance. Cela, tant qu'ils auront une flotte, les Anglais ne l'oublieront pas.

Une suite d'assauts et de blocus

En 1704, l'amiral anglais Rooke, suivant les instructions du secrétaire

de l'Amirauté, qui s'appelait, chose assez curieuse, sir George Churchill, prit Gibraltar aux Espagnols. Il mit à terre 1800 hommes d'élite qui barrent la presqu'île, et lui-même, avec ses vaisseaux lança 15.000 boulets sur la ville. La garnison se rendit avant même qu'on eût donné l'assaut. Elle n'avait que 150 hommes. Naturellement les Espagnols voulurent reprendre le roc, et les Français de leur côté essayèrent de s'en emparer. Toutes les attaques échouèrent. Mais il est surprenant de constater que les Anglais eux-mêmes, pendant cinquante ans, proposèrent cinq fois aux Espagnols de leur rendre Gibraltar. Evidemment ce n'était pas par gracieuseté, et ils demandaient une contrepartie, en particulier, une alliance anglo-espagnole contre la France. Cinq fois les Espagnols répondirent fièrement qu'ils n'accepteraient qu'une restitution sans conditions.

Les Espagnols, aidés par les Français, commencèrent en 1779 un grand siège. Le principe était de bloquer le roc par mer et par terre et de le prendre par la famine. L'opération fut plusieurs fois sur le point de réussir. Mais chaque fois, au dernier moment, la flotte anglaise arrivait, dispersait les vaisseaux et ravitaillait le roc.

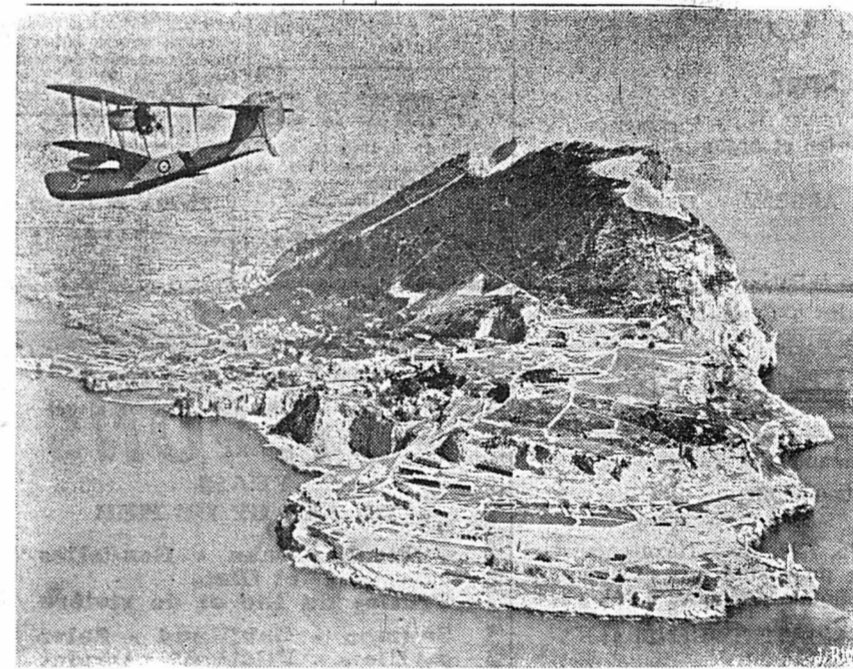
En 1781, Français et Espagnols tentèrent un assaut général. Hélas ! les dissensions entre les chefs : le duc de Crillon qui commandait les troupes et l'amiral Moreno qui commandait la flotte, mirent un beau désordre dans les opérations et empêchèrent toute coordination entre l'armée et la marine. D'autre part aucune précaution ne fut prise pour assurer le secret et les Anglais connaissaient tous les préparatifs et même le jour de l'attaque. Le leur fut aisé de faire une sortie au moment opportun, de concentrer leur tir sur les embarcations de débarquement, et ce fut un désastre pour les Français et pour les Espagnols. Après cet échec le blocus continua cependant, mais se relâcha beaucoup. En 1783, les derniers coups de canon furent tirés. Gibraltar avait résisté trois ans.

La dernière chance

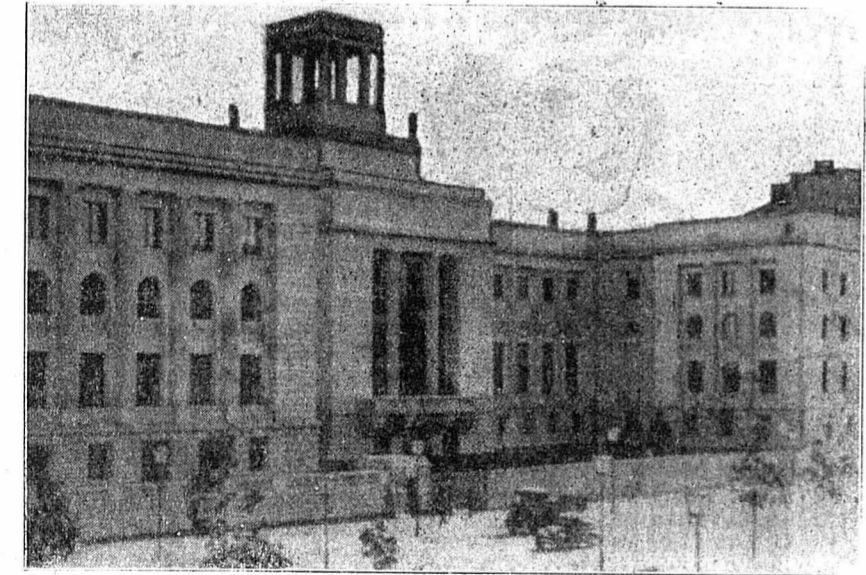
Peu après, au cours des pourparlers de la paix de Versailles, les Anglais pour la sixième fois — ce devait être la dernière — proposèrent aux Espagnols de leur rendre Gibraltar (la diplomatie anglaise a de la suite dans les idées), mais demandèrent Porto-Rico en échange. Les Espagnols refusèrent avec dédain en déclarant : « Pas de marchandages ! ». Comme quoi ils perdirent sur les deux tableaux, car ils n'ont plus Porto-Rico et ils n'ont pas Gibraltar.

A la suite de ce refus le roc resta anglais. Depuis deux siècles il l'est toujours. Il est probable qu'il le restera bien longtemps, car la flotte anglaise en a besoin. Or, quand il s'agit de leur flotte, les Anglais...

Maxime FERRIERE.



Une vue du rocher de Gibraltar



La nouvelle ambassade russe à Berlin

LE RAPPROCHEMENT DIFFICILE...

Le cas de Robert Ernst, l'ancien maire nazi de Strasbourg, soulève des critiques acerbes de la presse allemande contre la France

Notre correspondant pour les affaires allemandes nous écrit :

Le fait que la justice française n'ait pas purement et simplement libéré l'ancien maire nazi de Strasbourg, Robert Ernst, comme les Allemands l'espéraient, provoque actuellement de vives attaques dans une bonne partie de la presse de la République fédérale. Certains journaux adoptent même un ton qui nous reporte de quelques lustres en arrière et qu'il n'est nullement agréable de retrouver, neuf ans après la fin de la guerre. Un grand quotidien du nord-est intitulé satiriquement « Les tribunaux d'exception règnent en Alsace », et trouve des sous-titres tous plus éloquentes les uns que les autres : « Chassez-le, c'est un Allemand ! » ; « Le cas du Dr Robert Ernst, une défaite pour la justice européenne » ; « La justice, valet de la politique ! »

Comme le cas de Robert Ernst n'est en somme qu'un épisode de plus dans la douloureuse histoire de l'Alsace et de son peuple, nous pensons qu'il n'est pas inutile de le présenter brièvement à nos lecteurs.

Chef du nouveau mouvement autonomiste

Robert Ernst est le fils d'un pasteur alsacien qui préféra franchir le Rhin plutôt que de passer sous la domination française, quand les deux provinces furent récupérées par la Troisième République, en 1919. Lui-même commença sa carrière politique à peu près à l'époque des accords de Locarno, vers 1925, en prenant la tête du mouvement irrédentiste dont le programme pouvait se résumer en cette phrase, parue en avril 1925 dans le « Rheinischer Beobachter » :

« Nous savons que les Alsaciens resteront fidèles à leur caractère allemand, en dépit des efforts faits

pour les franciser. L'Alsace-Lorraine saura lutter, malgré l'impérialisme français, pour obtenir le droit de décider elle-même de son sort, qu'on lui a refusé jusqu'ici. Nous en profiterons pour briser nos chaînes ! »

Dès lors, Ernst se met au service du pangermanisme en terre d'Alsace, indifférent aux régimes qui se succèdent à Berlin ; c'est en reconnaissance des services rendus qu'Hitler le nommera, en 1933, « Führer des Deutschums im Westen ». A ce moment-là, Ernst publie à Berlin un journal destiné à ses compatriotes et intitulé « Alsace-Lorraine - Voix de la patrie ». Il se rallie, dès l'avènement d'Hitler, au « principe du chef » (Führerprinzip) qui est à la base de toute la doctrine nazie.

Pour mieux comprendre la politique de Robert Ernst au moment où il se lança dans la mêlée, il est indispensable de se replonger dans l'atmosphère de cette époque riche d'illusions et de « finasseries » : le pacte de Locarno, qui venait d'être signé, était interprété différemment d'un côté et de l'autre du Rhin. Du côté français, on considérait qu'il signifiait le retour définitif des deux provinces perdues après la guerre

de 1870, en compensation de l'évacuation prématurée de la Rhénanie ; du côté allemand, au contraire, on voyait dans le fameux accord conclu au bord du lac Majeur un moyen de préparer l'avenir... La République de Weimar, pourtant, se montrait encore prudente ; on ne parlait pas de retour à la mère-patrie, mais du « caractère germanique de l'Alsace », du « droit de libre disposition des minorités », de plébiscite.

C'est l'époque où naquit le mouvement autonomiste, dont Ernst fut l'un des piliers.

Alsacien ou Allemand ?

Tout fut si bien orchestré que les pays, trouvèrent une organisation politique toute prête à prendre le pouvoir en leur nom. Les chefs autonomistes devinrent tout naturellement, presque du jour au lendemain, des chefs SS, des chefs d'arrondissements, des « Obersturmbannführer ».

Ernst lui-même allait être récompensé. Parti en Allemagne peu avant la tempête, il revint en Alsace dans les fourgons de la Wehrmacht, avec le grade de major. Le 18 juillet 1940, il lança une proclamation, dont l'original est écrit de sa main et que signèrent quinze autres politiques alsaciens, dont deux députés à la Chambre française, réclamant « le rattachement de sa patrie à la grande Allemagne ». Le manifeste faisait état « des dizaines de milliers d'hommes rangés derrière les quinze signataires et incorporés dans le service auxiliaire alsacien pour le peuple, le Reich et le Führer ».

Au moment de la libération, la plupart des signataires de ce manifeste, dont les deux députés à la Chambre française, payèrent au vainqueur le prix de leur attitude ; l'un d'entre eux, Mourer, fut même condamné à mort pour commerce

avec l'ennemi et pour avoir financé le mouvement autonomiste à l'aide des fonds du ministère de la propagande du Reich.

La suite, chacun la connaît : ce fut l'enrôlement de centaines de milliers d'Alsaciens dans les services de travail et dans la Wehrmacht, avec laquelle ils durent combattre sur le front est et dont des milliers ne revinrent pas ; ce fut l'ère des hésitations dans la jeunesse alsacienne, qui aboutit à ces situations tragiques dont Oradour et Bordeaux marquent les étapes. Devant le déchaînement des calamités qu'il avait contribué à déclencher, Ernst se souvint qu'il était en réalité de nationalité allemande et repassa le Rhin devant les forces alliées de la libération. C'est là que les Américains le cueillirent en 1946 pour le livrer aux autorités françaises qui le réclamèrent.

Ernst est-il vraiment le martyr que la presse allemande voudrait nous présenter aujourd'hui ? Il le serait peut-être si, avant pris à temps la responsabilité de ses actes, il avait eu le courage de faire face à la justice immanente et de ne pas renier le titre d'Alsacien qu'il revendiquait à l'époque où il dirigeait le mouvement autonomiste. Il y aurait laissé sa peau, certes, mais il aurait eu droit à l'admiration posthume de ses admirateurs... Au lieu de ça, Ernst a préféré passer l'eau et laisser à d'autres le soin de payer l'addition. Il s'est lui-même exclu de la catégorie des héros !

En lui reconnaissant malgré tout la nationalité allemande, les Français lui ont permis de sauver sa tête, ce qui n'est déjà pas mal. Mais les Allemands espéraient davantage, ils voulaient le grand coup d'éponge que les Français — ou les comprend — ont refusé de donner.

Léon LATOUR.

Un aviateur tchèque demande asile aux Américains

BONN, 10 (A.F.P.). — L'un des deux aviateurs tchécoslovaques qui ont atterri vendredi dernier près de Bayreuth avec un avion bimoteur a demandé asile aux autorités américaines. Il s'agit du capitaine Georg Skorm. Son camarade, un lieutenant, a demandé à être rapatrié.

Leur appareil avait dû faire un atterrissage dans un champ, en Allemagne occidentale, à la suite d'une panne d'essence.

Si vous êtes faible des bronches...

Que les chroniques des bronches, les catarrhes, les asthmatiques, les emphysemateux, qui, aux premiers froids se remettent à tousser, à cracher et sont repris de crises d'oppression fassent une cure de Sirop des Vosges Cazé. Ce puissant remède — connu et éprouvé depuis trente ans — décongestionne les bronches enflammées, fluidifie les crachats, puis les tarit. Il coupe la toux et supprime l'oppression. Faites-en l'expérience aujourd'hui même.

En vente : Pharmacies et drogueries.



Ménagères suisses, cela vous intéresse!

La douceur de l'eau de pluie

...voilà ce que vous rêvez pour votre linge!

Magnifique! Le produit à laver que vous attendiez depuis si longtemps est enfin à la portée de votre main. Chaque ménagère suisse, comme vous aussi, peut dès maintenant laver en douceur comme l'eau de pluie. C'est plus qu'extraordinaire! Cela signifie ni plus ni moins un lavage aux résultats surprenants: votre linge est traité avec le maximum de douceur, il acquiert une souplesse encore jamais atteinte. Tout cela sans qu'il vous en coûte le moindre effort. Et quelle agréable senteur, la senteur même de la propreté et de la fraîcheur!

Maintenant vous obtenez, sans peine, la fameuse blancheur RADION...

- ... sans adoucir l'eau!
- ... sans produit à blanchir!
- ... sans produit à rincer!

«Jamais encore, vous n'avez fait votre lessive avec tant de facilité et un tel résultat: le linge le plus blanc et le plus souple qui soit!» déclare Mme Wittwer, l'experte bien connue. «Comment est-ce possible? Trempez tout simplement vos mains dans une solution de RADION. Elle est aussi douce que l'eau de pluie! Voilà pourquoi le linge devient si moelleux et si souple. Autre chose encore: N'oubliez pas que RADION contient du savon pur et ça, Mesdames... c'est ce qu'il y a de meilleur!»



RADION

lave plus blanc

...sans fatigue, avec le maximum de douceur!

Un produit Sunlight

A vendre un **PIANO** noir avec garantie. — Adresser offres écrites à M. T. 356 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre une **« PEUGEOT 203 »** modèle 1949, rouge amarante (58.000 kilomètres), en parfait état. Sur demande, facilités de paiement. Tél. (038) 8 27 07.

Belle maculature S'adresser au bureau du journal

Les bonnes choses vont par trois!



500 g 1.20



1 kg 2.10



2 kg 3.85 moins l'escompte

Ravioli Hero aux oeufs

vraiment succulents — et si bon marché!

CONSERVES HERO LENZBOURG

STUDIO
se composant de:
1 divan-lit avec coffre à literie, barrières mobiles
2 jolis fauteuils assortis, l'ensemble recouvert d'un beau tissu, feutre au choix ainsi qu'une belle table de salon.
Le studio complet, à voir actuellement dans nos magasins, ne vous coûte que Fr. 540.—
Facilités de paiement



Rue Saint-Maurice
Tél. 5 23 75

OCCASION UNIQUE
voiture « Hotchkis » modèle 1947, limousine quatre portes, 18 CV, avec boîte cotal, couleur marron, roulé 32.000 km. garantis. A céder au prix de Fr. 2900.—.
GARAGE PATHEY & FILS
Pierre-à-Mazel 1 Neuchâtel
Tél. 5 30 16

Particulier vend sa voiture
« AUSTIN »
A 70, modèle 1951, 4 cylindres, 11 CV. (roulé 53.000 km.). Voiture à l'état de neuf. Peinture bleu clair.
Ecrire sous chiffres GF 156.001 L à Publicitas, Lausanne.

LUTZ MUSIQUE
Croix-du-Marché (Bas rue du Château)
RADIOS
Tourne-disques
Grandes facilités de paiements

Belle occasion
A vendre pour cause de départ une chambre à coucher, bois dur sculpté, comprenant: deux grands lits avec literie (crin animal), deux tables de nuit, une armoire à glace, une armoire à deux portes. S'adresser à Mme Georges, Falaises No 26, l'après-midi.
RADIOS
d'occasion, entièrement révisés. Garantie
A partir de **fr. 75.-**
Au Ménéstrel
Fetisch frères S.A.
NEUCHÂTEL
Tél. (038) 5 78 78

UN BON CONSEIL:
Un bon lit un bon sommeil
Duvets - Traversins
Oreillers - Duvets plats
Couvre-pieds
Couvertures de laine de première qualité
Le magasin spécialisé de literie
C. BUSER - Au Cygne
Faubourg du Lac 1 Tél. 5 26 46
vous donnera tous renseignements utiles à ce sujet



À L'ATELIER À L'USINE FACILITEZ LA MANUTENTION
H. BAILLON
NEUCHÂTEL

Machines de menuiserie
et outillages à vendre, un an d'emploi, prix intéressant. — Adresser offres sous chiffres N. E. 388 au bureau de la Feuille d'avis.



Les spécialistes de la belle lunetterie

Ne négligeons pas les refroidissements!

Bien des gens pensent que la toux ou un rhume n'est rien de grave et s'en ira tout seul. Mais les refroidissements ne sont pas sans danger et ne doivent pas être négligés, surtout chez les enfants, non seulement parce qu'ils troublent le repos nocturne si nécessaire, mais aussi parce qu'ils diminuent la résistance de l'organisme et peuvent ainsi être la cause de maladies plus graves.
Soignez donc les refroidissements tout de suite selon cette méthode simple et efficace: Couchez tôt le soir. Enduire copieusement la poitrine, le dos et le front de baume Liberol, bien frictionner et se couvrir chaudement. L'effet calmant et bienfaisant se fait bientôt sentir: les huiles essentielles thérapeutiques du baume Liberol traversent la peau et parviennent rapidement au foyer d'infection, où elles exercent leur action résolutive, désinfectante et réchauffante. Durant la nuit, l'inflammation diminue et le matin, le patient se sent beaucoup mieux — le point critique est passé. En cas de catarrhe opiniâtre, il faut répéter le traitement plusieurs fois.
Les frictions au baume Liberol apportent aussi un soulagement rapide en cas de rhumatisme et de lumbago, car elles calment la douleur et activent en même temps la circulation sanguine dans les tissus enflammés. Ce remède aux applications multiples ne devrait manquer dans aucune pharmacie de ménage.



Rendez-vous compte: cet excellent aspirateur, aux lignes si plaisantes, que nous garantissons pendant 2 ans, ne coûte que Fr. 139.— payables en 12 mensualités de Fr. 13.— chacune! (Discrétion absolue) N'est-ce pas fabuleux? Surtout qu'aujourd'hui un aspirateur n'est plus un objet de luxe. Ceci est possible du fait que nous importons directement et que nous n'occupons ni représentants, ni dames de propagande. L'aspirateur vous est tout simplement remis à l'essai, sans engagement, pendant 5 jours, durant lesquels il vous est loisible de l'essayer en toute tranquillité. Des milliers de personnes ont acquis leur Electrostar de cette manière. L'Electrostar peut en outre être livré avec un sèche-cheveux, un tuyau en caoutchouc, un froitoir à parquet ou être transformé en modèle-luge. 30 ans d'expérience! Voilà pourquoi nous pouvons accorder une garantie écrite de 2 ans. — Demandez notre liste de références, elle est convaincante! N'hésitez donc plus! Envoyez-nous aujourd'hui même le bon ci-dessous.



13.-
12 x Fr. 13.- ou Fr. 139.-
Sont compris dans le prix:
* 1 manche recourbé
* 1 tube d'aspiration court
* 1 tube d'aspiration long
* 1 câble de connexion avec interrupteur
* 1 petite ventouse
* 1 ventouse à lenta
* 1 brosse ovale
* 1 ventouse articulée

BON POUR UN ESSAI GRATUIT
(A envoyer comme imprimé affranchi de 5 cts)
FAN - 7
Faites-moi parvenir, à titre d'essai, un aspirateur Electrostar pour une tension de volts. Après 5 jours, je verserai à votre compte de chèques postaux le montant total de Fr. 139.— ou la première mensualité de Fr. 13.—. Si l'aspirateur ne me convient pas, je vous le retournerai en parfait état.
Nom
Prénom
Rue
Lieu

ELECTROSTAR S.A., Forchstr. 2, Zurich 32, Tél. 051/34 46 40

un coup de Téléphone
ET NOS SERVICES SONT À VOTRE DISPOSITION

THIEL maitre teinturier 517 51	DU CRAYON A L'ARMOIRE EN ACIER RAMSEYER Tout pour le bureau Tél. 5 12 79	Appareillage Ferblanterie F. Gross & Fils Installations sanitaires COQ-D'INDE 24 Tél. 5 20 56	Nettoyages Ponçage, imprégnation et glacage de parquets, Hôtels, restaurants, bureaux, magasins et appartements Tél. 5 60 50 R. BONZON Cassardes 18
Charpenterie Menuiserie Decoppet frères Evoles 49 - Neuchâtel Tél. 5 12 67	Ne faites plus d'expérience, profitez de celle acquise L. Pomey Radio-Mélody Neuchâtel Tél. 5 27 22 SE REND TOUJOURS DANS VOTRE RÉGION	PERROT & Cie ÉLECTRICITÉ 5 18 36 Saint-Honoré 5	
VÉLOS neufs et d'occasion Tous prix M. BORNAND Poteaux 4 - Tél. 5 16 17	SERRURERIE CARL DONNER & FILS Tous travaux de serrurerie et réparations Volets à rouleaux, sangle, corde Bellevaux 8 5 31 23	AUTO-ÉCOLE GARAGE TERMINUS, SAINT-BLAISE - Tél. 7 52 77	A. ENGGIST Tél. 7 53 12
Le bon café chez le spécialiste A. Morisberger-Lüscher Faubourg de l'Hôpital 17 ROTISSERIE MODERNE EPICERIE FINE Tél. 5 12 58			

Comparez nos prix !

Bananes des Canaries 2.-
les plus aromatiques le kg.

Oranges « Paterno » d'Italie
mi-sanguines, extra . . . le kg. **-.90**

Oranges « Moro » d'Italie
sanguines le kg. **1.15**

Beaux citrons d'Italie le kg. **-.85**

MIGROS
Société coopérative



Déclarations d'impôt

C'est au printemps prochain seulement que vous aurez à remplir à nouveau votre feuille d'impôt, mais c'est maintenant déjà qu'il faut songer à mettre en ordre votre comptabilité. Vous obtiendrez tous renseignements en vous adressant à

BRUNO MULLER
BUREAU FIDUCIAIRE ET DE GÉRANCES
4, TEMPLE-NEUF, NEUCHÂTEL - TEL. 1 81 01

Samedi 13 février, dès 14 h. et 20 h. à la **SALLE DIXI** (700 places)

le GRAND MATCH
des **CHASSEURS du LOCLE**

Comme d'habitude seulement de gros quins

EXEMPLES :

- 1er quine, un chevreuil
- 2me > un chevreuil
- 3me > un chevreuil
- 1er > un tailleur pour dame
- 2me > un habit d'homme
- 3me > une paire de souliers
- idem trois gros jambons
- idem trois tonneaux de vin

Cartes à 50 ct. - Autocar à chaque train

Détective Privé



Case Postale 64, Peseux

Au Musée d'ethnographie

Samedi 13 février, à 17 heures

LA MUSIQUE NÈGRE

II. Instruments, sonorités, symboles

Présentation d'instruments de musique et d'enregistrements par Z. ESTREICHER
ENTRÉE LIBRE

Nous vous recommandons nos excellents **CANETONS DU PAYS**

à Fr. 3.40 le ½ kg.

AU MAGASIN

LEHNHERR

GROS FRÈRES DÉTAIL
Trésor 4 Tél. 5 30 92

Ce soir à 20 h. 20 à l'hôtel City

CONFÉRENCE

publique et gratuite
sur la psychologie pratique

Piquant, bien relevé, le cocktail de crevettes roses remet de bonne humeur les plus moroses...

Les Salles

— Le centre gastronomique —



GARES DE NEUCHÂTEL ET ENVIRONS

Pour les skieurs...

Dimanche 14 février 1954
Avec la flèche

COURSE SURPRISE

Dès Neuchâtel: Fr. 22.-; dès Fleurier: Fr. 24.-

Lundi 1er mars 1954

Train spécial avec wagon-restaurant

DAVOS - PARSENN

Dès Neuchâtel: Fr. 29.50; dès Fleurier: Fr. 32.50
comprenant le voyage jusqu'à Davos et le petit déjeuner

ARRANGEMENTS SPÉCIAUX
AVEC DÉPART SAMEDI 27 FÉVRIER
Consultez le programme détaillé.

Samedi et dimanche 13 et 14 mars 1954
(1 jour et demi)

JUNGFRAUJOCH

retour dès Goppenstein

Traversée des glaciers à ski sous conduite de guides alpins

Dès Neuchâtel: Fr. 43.-; dès Fleurier: Fr. 46.-

Dimanche et lundi 28 février et 1er mars 1954
Voyage en 2me classe

SCALA DE MILAN

Dès Neuchâtel: Fr. 106.-; dès Fleurier: Fr. 109.-
(Places à la Scala en sus)

Dimanche 28 février et samedi 6 mars 1954
Théâtre Municipal de Lausanne
Revue 1954

« NU ET APPROUVÉ »

TRAIN SPÉCIAL POUR LE RETOUR
DES SPECTATEURS

La date d'ouverture de la location des places sera annoncée par un avis ultérieur.

APOLLO

DÈS AUJOURD'HUI A 15 HEURES ET 20 H. 30

Vendredi, samedi, dimanche, mardi et mercredi : MATINÉES A 15 HEURES

Une histoire captivante
au rythme excellent...

d'après le roman de J. ROBERT



★
Pour ses débuts dans la mise en scène, Daniel Gelin a signé la réalisation de l'un des meilleurs films de l'année

★
avec
DANIEL GÉLIN

★
DANIÈLE DELORME

★ **JEAN CHEVRIER** ★ **LOUIS SEIGNER** ★ **JEAN DEBUCOURT**

★
Moins de 18 ans non admis
★

Les **Dents Longues**

LOCATION : TÉL. 5 2112

EN 5 A 7

Samedi et dimanche à 17 h. 30
Lundi à 15 heures

PARLÉ FRANÇAIS

UN FILM D'AVENTURES EN TECHNICOLOR

LE FAUCON DU DÉSERT

avec Yvonne DECARLO - Richard GREENE

LA VIE NATIONALE

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Le projet de loi sur la protection des eaux a été publié hier

BERNE, 10. — Le message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant un projet de loi sur la protection des eaux contre la pollution a été publié mercredi.

Les principales dispositions du projet de loi sont les suivantes :

Des mesures doivent être prises contre la pollution des eaux superficielles et souterraines, en tant que ces mesures sont nécessaires pour protéger la santé de l'homme et des animaux, pour assurer l'utilisation de l'eau de source et de l'eau souterraine comme eau potable ainsi que le traitement de l'eau superficielle en vue de la consommation et de l'usage, pour permettre les bains, pour conserver les eaux piscicoles et pour empêcher que des constructions ne se détériorent et que le paysage ne soit dégradé.

Le degré de pureté que les eaux usées doivent atteindre pour empêcher une pollution ou la réduction de la pollution, peut notamment être prescrit.

Il est ordonné les mesures visées par la loi, il sera tenu compte des possibilités techniques, des charges économiques et financières qui en résultent, et de la faculté d'autoépuration des eaux et du pouvoir de filtration du sol.

Les mesures à prendre pour prévenir les pollutions et remédier aux inconvénients existants sont du ressort des cantons, sous la surveillance de la Confédération.

Interdictions

Il est interdit de déposer ou de jeter dans les eaux des matières solides de tout genre qui sont de nature à polluer l'eau.

Il est de même interdit de déposer de telles matières en dehors des eaux s'il peut en résulter une pollution. Des mesures seront prises pour mettre fin aux pollutions qui pourraient se produire de ce fait.

Les eaux usées et autres résidus liquides ou gazeux, de quelque nature qu'ils soient, provenant de canalisations de localités, d'habitants, de bâtiments, de chantiers, de fabriques, d'exploitations industrielles et agricoles, de bateaux et d'autres endroits, ne peuvent être introduits directement ou indirectement dans les eaux qu'avec l'autorisation du canton.

A titre exceptionnel, la Confédération peut encourager par des subventions appropriées, la création d'installations servant à la protection des eaux contre la pollution, lorsque les ressources nécessaires sont difficiles à constituer.

Si l'intérêt public le justifie, le gouvernement cantonal peut accorder aux communes et aux entreprises privées le droit d'expropriation en vue de l'acquisition des droits réels nécessaires pour

construire des installations servant à l'épuration des eaux ainsi que les canaux d'amenée et d'évacuation.

Les cantons pourvoient par leurs organes à l'exécution de la présente loi.

Les cantons peuvent décréter que les mesures qu'ils ont ordonnées soient exécutées par voie de contrainte ou, au besoin, les exécuter eux-mêmes, aux frais de ceux qui en ont l'obligation.

Les décisions rendues en dernière instance cantonale peuvent être déférées dans les trente jours à une commission de recours. Celle-ci peut également examiner si les décisions attaquées sont appropriées aux circonstances. Elle statue en dernier ressort.

Le Conseil fédéral nomme la commission de recours, dans laquelle la science, la technique, les communes et les milieux économiques intéressés seront également représentés. Il réglera par voie d'ordonnance l'organisation et la procédure.

Les infractions aux dispositions de la loi, aux prescriptions édictées pour son exécution et aux ordonnances spéciales sont passibles de l'amende jusqu'à vingt mille francs lorsqu'elles sont commises intentionnellement, et de l'amende jusqu'à cinq mille francs lorsqu'elles sont dues à la négligence ou à l'imprudence.

Le Conseil fédéral arrête les prescriptions nécessaires à l'exécution de la loi.

Levée de restrictions d'importation

BERNE, 10. — Vu les tendances qui se font jour en Europe pour une plus grande libération des échanges internationaux de marchandises, le Conseil fédéral estime devoir supprimer celles des restrictions d'importation encore existantes qui ne sont pas absolument indispensables. Dans cet esprit, il a de nouveau libéré l'importation des objets d'art (tableaux, statues, etc.) qui devaient faire l'objet d'une autorisation spéciale depuis 1935. Sa décision entre en vigueur le 15 février 1954. A la même date, cessera donc d'être en vigueur l'ordonnance du département fédéral de l'intérieur du 17 mars 1938 concernant l'importation d'œuvres d'art.

Un drame de famille dans un village tessinois

BELLINZONE, 10. — Un drame sanglant s'est déroulé dans le petit village d'Insonne (val Colla), mardi, vers 14 h. 30. Alfredo Rossini, 43 ans, célibataire, a tué sa belle-sœur Alma Rossini en frappant à plusieurs reprises avec une faucille. Agé de 37 ans, la victime était mère de deux enfants encore mineurs. L'assassin était rentré d'Amérique où il avait émigré il y a quelque temps en compagnie de son frère, le mari de la victime. Il semble que le meurtrier ne soit pas en possession de toutes ses facultés mentales. Après avoir commis son crime, il a tenté de se faire justice, en se servant de la même arme, mais il n'a fait que se blesser.

Compensation des frais de transport dans les régions de montagne

BERNE, 10. — Le Conseil fédéral a mis en vigueur, avec effet au 1er janvier 1954, l'arrêté fédéral du 17 décembre 1952 concernant la compensation des frais de transport de marchandises destinées à des régions de montagne. Selon la nouvelle réglementation, le bénéfice de la compensation sera désormais limité aux vallées de montagne et communes éloignées du trafic. Grâce à la compensation, les fournisseurs seront en mesure, comme par le passé, de livrer les marchandises subventionnées au même prix aux détaillants des régions de montagnes qu'à ceux de la plaine.

Il y a eu 39.500 accidents de la circulation en Suisse pendant l'année 1953

24.000 personnes ont été blessées et 907 tuées

Le Bureau fédéral de statistique communiqué :

En 1953, les polices cantonales ont constaté, comme nous l'avons brièvement annoncé, quelque 39.500 accidents de la circulation routière, au cours desquels près de 24.000 personnes ont été blessées et 907 tuées. Au regard de l'année précédente, le total des accidents de la route a donc augmenté de 5 % ; celui des blessés de 6 % et celui des morts de 3 %. Bien que le total des véhicules à moteur immatriculés en Suisse et celui des automobiles et motocyclettes de passage dans le pays marquent une progression nettement plus forte (15 % et 21 %), la lutte contre les accidents de la circulation ne doit cependant pas être relâchée, puisque ceux-ci ont provoqué l'année dernière, autant de morts que la tuberculose pulmonaire en a causé en 1952.

LES SPORTS

HOCKEY SUR GLACE

Bâle - Chaux-de-Fonds 6-5

Hier soir, à la patinoire de Bâle, devant 2000 personnes, s'est disputée la 3ème finale de ligue nationale B. Les deux équipes étaient au complet.

Au premier tiers, Chaux-de-Fonds prend l'avantage et marque 3 buts alors que Bâle n'en réussit qu'un. Le deuxième tiers est légèrement à l'avantage des Bâlois qui réussissent à remonter le score et à égaliser 4-4. Le troisième tiers débute très rapidement. Bâle marque un 5ème but, mais Chaux-de-Fonds se reprend et égalise. Finalement, une minute avant la fin du match, Bâle obtient la victoire.

Match joué très correctement, mais mauvais arbitrage.

Arosa bat Davos 9-7

Hier, à Arosa, l'équipe locale a battu Davos par 9-7 (4-1 ; 2-5 ; 3-1).

Le challenge du «Courrier du Val-de-Travers»

(c) Mardi, sur la patinoire de Travers, Fleurier a battu l'Avon par 4 à 1, et remporte pour la première fois le challenge du «Courrier du Val-de-Travers».

Classement : 1. Fleurier ; 2. Travers ; 3. Couvet.

FOOTBALL

Le président du Cantonal F.C. démissionne

Le comité directeur de Cantonal nous communiqué :

Pour des raisons professionnelles, M. Charles Vuille a donné sa démission de la présidence du Cantonal-Neuchâtel F.C. Malgré l'insistance du comité directeur, cette démission est irrévocable.

Le Rhin de nouveau navigable entre Bâle et Strasbourg

BALE, 10. — Le froid ayant été moins intense au début de cette semaine et la fonte des neiges étant intervenue, la menace que faisaient peser les glaces flottantes et le gel sur l'écluse d'Ottmarsheim a été écartée, de sorte que la navigation sur le Rhin Bâle-Ottmarsheim-Strasbourg a pu reprendre mercredi matin. La navigation serait libre déjà même jusqu'à Mannheim.

Les dégâts causés par les avalanches dans le canton de Glaris

GLARIS, 10. — Un bilan des dégâts dus aux avalanches de janvier 1954 dans le canton de Glaris relève que 42 pièces de gros bétail ont péri. Dans 18 communes, 107 maisons ont été détruites et 64 endommagées. Sur ces 171 maisons, il s'agit de 20 maisons d'habitation, 16 maisons de vacances, 86 étables, 10 bergeries et 52 greniers à foin et bâtiments agricoles annexes. Une évaluation approximative établie par l'assurance bâtiments cantonale estime à 1,2 million de francs les dégâts causés aux immeubles et à 300.000 francs les dégâts causés aux mobiliers.

* Plus de cent postes sont à repourvoir pour le printemps 1954, dans les écoles primaires allemandes du canton de Berne.



Jeudi

SOTTENS et télédiffusion : 7 h. Radio-Lausanne vous dit bonjour et culture physique. 7.15. Inform. 7.20. concert matinal. 11 h. de Beromünster émission commune. 12.15. le quart d'heure du sport. 12.35. disques. 12.44. signal horaire. 12.45. Inform. 12.55. Ray Martin et son orchestre. 13 h. cinq minutes avec Romeo Carles. 13.05. du film à l'opéra. 13.15. Faust. de Gounod. acte V. 13.55. Saitete pour violon et piano. de Ravel. 16.29. signal horaire. 16.30. thé dansant. 17 h. Vos refrains favoris... 17.30. Récital de piano. par Pierre Cerf. 17.50. une œuvre de Saint-Saëns. 18 h. le plat du jour. 18.10. Extraits de «Rosa-Maria» de Fritz C. Dürrenmatt. 18.30. Portraits sans visages. 18.40. Echos de Vienne. 18.55. le micro dans la vie. 19.13. l'heure exacte. 19.14. le programme de la soirée. 19.15. Inform. 19.25. le miroir du temps. 19.40. La chaîne du bonheur. 20 h. le feuilleton : Un crime plus que parfait. de John Michel. 20.30. Avec plaisir ! 21.30. Concert par l'Orchestre de chambre de Lausanne, direction Maurice Hewitt. Au programme : Haydn. Mozart. Couperin. Bloch. 22.30. Inform. 22.35. Instantanés d'un match de hockey sur glace.

BEROMÜNSTER et télédiffusion : 6.15-7.25. Zum neuen Tag. 10.15. chansons populaires. 10.20. Emission radiocolore : Max Buri : Die Dorfpolitiker. 10.45. Musiciens du village. 11 h. Guy Marrocco et son orchestre. 11.45. Images Jurasiennes. 11.50. Chants de M. Kowalski. 12.15. Musique récréative. 12.29. signal horaire. 12.30. Inform. 12.40. Rendez-vous avec Fiez C. Dürrenmatt. 12.50. beaux disques. 14 h. pour Madame. 16.29. signal horaire. 16.30. Danes. 17 h. Lettres écrites aussi pour nous. 17.10. Sonate No 1 en si bémol majeur de J.-G. Haydn. 17.30. une lecture : Voyage en Amérique latine de Fred von Henselmann. 18.30. concert par l'Orchestre de chambre de Lausanne. 18.40. Musique légère. 19.20. communiqués radiocolorels et autres. 19.30. Inform. 20 h. Sérénade de Svend S. Schultz. 20.15. Das Schiff Esperanza, pièce de Fred von Henselmann. 21.30. concert par l'Orchestre de chambre de Lausanne. 22.15. Inform. 22.20. rythmes et mélodies.

Extrait de «Radio-Je vois tout».

Le projet Molotov sur la sécurité collective européenne

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le traité Molotov est concevable, déclare M. Bidault, mais à deux conditions

Dans une courte intervention en fin de séance, M. Bidault a déclaré que le système européen de sécurité collective (présenté par M. Molotov) est parfaitement concevable, mais à deux conditions : 1) s'il est le corollaire du traité de paix ; 2) s'il n'empêche pas d'autres arrangements de caractère défensif.

Le ministre français a ajouté : « Le principe en est concevable, mais le texte qui nous est présenté n'est pas acceptable ».

M. Eden parle d'une nouvelle doctrine de Monroe pour l'Europe

BERLIN, 11 (A.F.P.). — M. Eden, dans son intervention, a déclaré que le système exposé par M. Molotov constitue une nouvelle doctrine de Monroe pour l'Europe. Il écarte l'O.T.A.N., il écarte les Etats-Unis. Le secrétaire du Foreign Office a rappelé le caractère de générosité de la politique américaine envers l'Europe et en particulier le plan Marshall. Il a affirmé avec force que l'O.T.A.N. est le fondement de la politique britannique et ne peut être abandonné.

Les Etats-Unis ne prennent pas ombrage de la proposition russe, déclare M. Foster Dulles

BERLIN, 11 (A.F.P.). — M. Dulles a estimé que le projet soviétique, concernant un traité européen de sécurité collective, était « destiné à remplacer le traité de l'Atlantique-nord ».

Les Etats-Unis, dit-il, ne prennent pas ombrage de la proposition faite par le ministre soviétique, disant que les puissances européennes devraient se grouper pour assurer leur sécurité collective sans la participation des Etats-Unis. Les Etats-Unis, à ce que je sache, ne se sont jamais imposés dans les affaires européennes en intrus, et nous n'avons nullement l'intention de le faire à l'avenir.

M. Molotov a déclaré que la participation des Etats-Unis à la défense actuelle de l'Europe était la source de la division du continent. Mais la division de l'Europe remonte à la date à laquelle l'emprise soviétique s'est étendue à d'immenses territoires qui comprennent aujourd'hui le tiers de l'humanité.

Et M. Dulles a rappelé alors les pactes d'assistance mutuelle signés en 1939 entre l'U.R.S.S., d'une part, et l'Estonie, la Lituanie et la Lettonie, d'autre part, qui selon lui, « employaient un langage exactement semblable à celui du nouveau projet soviétique de traité européen ».

Ces pactes affirmaient en effet l'inviolabilité et la souveraineté des Etats signataires et le principe de non-ingérence dans leurs affaires intérieures. Ce qui arriva bientôt en Estonie, en Lettonie et en Lituanie, s'est répétée sans cesse et c'est cela, à mon avis, qui a créé la division de l'Europe dont parle M. Molotov.

C'est une division, conclut M. Dulles, entre ceux qui ont été absorbés et ceux qui ne veulent pas se laisser absorber. Il appartient principalement à d'autres pays que les Etats-Unis de décider si la nouvelle proposition soviétique est de nature à éliminer cette division. En ce qui concerne les Etats-Unis, nous sommes convaincus à ne pas nous laisser absorber.

Des Allemands de l'Est approuvent M. Dulles

BERLIN, 10 (Reuter). — Un porte-parole de la délégation des Etats-Unis a déclaré mercredi que M. Foster Dulles, secrétaire d'Etat, avait reçu pendant le dernier week-end quelque cinquante lettres qui approuvaient son attitude en faveur de livres élections dans toute l'Allemagne. La plupart de ces lettres venaient d'Allemands de la zone soviétique. Ceux-ci expliquaient qu'ils avaient été contraints à plusieurs reprises de signer des pétitions lancées par

le Front national, à direction communiste. Ces pétitions demandaient l'admission de représentants des gouvernements de l'Allemagne de l'Est et de l'Allemagne de l'Ouest à la conférence des « quatre ».

Dans sa lettre, un paysan déclare que le 95 % des signatures de ces pétitions ont été obtenues par la terreur. Un groupe d'ouvriers écrit dans sa lettre que la même pétition a été signée vingt-six fois. Le porte-parole a ajouté qu'un sixième seulement de ces lettres approuvaient le plan Molotov d'admission du gouvernement de l'Allemagne orientale aux pourparlers de la conférence.

Commentaires occidentaux

Un coup porté par les Russes au projet de Communauté européenne de défense

BERLIN, 11 (Reuter). — On considère, dans les milieux occidentaux, que la proposition faite par M. Molotov à la séance de mercredi est le plus grand coup porté par les Russes au projet de communauté européenne de défense. Son élément le plus frappant de leur point de vue, est l'idée d'une division indéniable de l'Europe. L'Allemagne devient un « no man's land » entre les deux camps qui se tirent la guerre froide. La police allemande et des contingents limités de troupes d'occupation y patrouilleraient.

Si le plan Molotov était adopté, c'en serait fait du traité de l'Atlantique-nord dans sa forme actuelle. Les bases de l'O.T.A.N. en Allemagne occidentale, qui constituent la ligne de défense la plus avancée des alliés occidentaux du côté de l'est, seraient balayées. C'en serait fait aussi, certainement, de l'armée européenne. On ne voit pas encore très bien ce que deviendrait le traité de l'Atlantique-nord si ses signataires européens se retrouvent. Comme le plan de M. Molotov ne le mentionne pas explicitement et dispose simplement que les pays européens ne seraient adhérents à une condition contraire au traité strictement européen que son auteur propose, il serait possible que Moscou accepte que ce traité reste en vigueur pendant quinze ans encore, en considérant cela comme inévitable.

Les observateurs occidentaux pensent que MM. Bidault, Eden et Dulles seront contraints de repousser ce plan à cause des répercussions qu'il aurait sur le système de défense occidental. Ils s'attendent toutefois que M. Molotov trouvera un notable appui à l'ouest du rideau de fer, parmi les adversaires de la politique des puissances occidentales, dont l'opposition est fondée sur la crainte que « la petite Europe » (France, Allemagne occidentale, Italie et Belgique) diviserait l'Europe pour un temps indéfini.

Une partie des adversaires de l'armée européenne pourrait voir dans le plan Molotov la possibilité d'atténuer les répercussions qu'aurait la création de celle-ci.

La commission consultative permanente pour les affaires politiques et l'organe consultatif militaire proposé par le ministre soviétique, correspondant respectivement au conseil permanent de l'O.T.A.N. à Paris et à son comité militaire, à Washington.

On relève enfin que ce projet est la première proposition nouvelle et véritable que M. Molotov ait soumise à ses collègues occidentaux depuis l'ouverture de la conférence. On est presque certain qu'il fera der celle-ci au-delà des quatre semaines prévues tout d'abord.

Autour du monde en quelques lignes

En SYRIE, la censure sur les télégrammes des correspondants de presse a été levée.

En FRANCE, M. Jules Moch, député socialiste, a présenté, hier matin, à la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale un premier rapport technique sur le traité instituant la Communauté européenne de défense. Le rapporteur aurait déclaré que le quart seulement des conditions posées par le parlement pour la ratification paraissent remplies.

En EGYPTTE, on annonce la découverte d'un nouveau gisement de pétrole dans le désert du Sinai. Cette découverte a été faite par des géologues américains en collaboration avec la compagnie égyptienne du pétrole et des milieux financiers suisses.

En ALLEMAGNE OCCIDENTALE, M. Saint-Laurent, premier ministre du Canada, est arrivé hier à Bonn. Il s'est entretenu avec le chancelier Adenauer et a été l'hôte du président de la république.

Au CANADA, les régions atlantiques ont été balayées, hier, par la plus violente tempête de cet hiver.

Au JAPON, on annonce le départ pour Washington de M. Allison, ambassadeur des Etats-Unis à Tokio, et du général Hull, commandant en chef des forces américaines en Extrême-Orient. Les instituteurs ont commencé, hier, des grèves de la faim pour protester contre un projet de loi soumis au parlement qui tend à restreindre leur activité politique.

Aux ETATS-UNIS, un garçon de cuisine, de 25 ans, Harold Weinberg, a avoué qu'il était l'assassin de l'écrivain Max Bodenheim, trouvé mort dans son appartement, dimanche dernier. Il n'a pas encore été interrogé sur la mort de son mari.

En ANGLETERRE, la Chambre des communes a repoussé, mercredi soir, une motion de blâme du groupe travailliste critiquant le gouvernement au sujet du récent accord de commerce et de paiement passé avec le Japon et affirmant que ce dernier ne contient aucune assurance que les exportateurs japonais ne recourront pas « aux anciennes pratiques commerciales déloyales ». La motion de blâme a été repoussée par 296 voix contre 265. Immédiatement après, une motion conservatrice a été approuvée par 297 voix contre 258 en faveur de l'attitude du gouvernement.

CHRONIQUE HORLOGÈRE

Comment la bataille s'est engagée devant la commission américaine des tarifs

La commission fédérale des tarifs a ouvert mardi à Washington, comme nous l'avons annoncé, son enquête sur la demande, formulée par trois fabricants d'horlogerie américaines, de relèvement des droits de douane sur les montres et mouvements.

En ouvrant la séance, le président Edgar Brossard a rappelé que la commission avait décidé d'élargir l'enquête et d'examiner l'ensemble du problème des importations de montres, de mouvements, de pièces détachées, etc., aux Etats-Unis. Puis, prenant la parole, M. Furush, parlementaire local du Massachusetts et ancien ouvrier horloger, passe à l'attaque en soulignant notamment que l'ampleur des importations de montres suisses provoquait un chômage croissant.

M. Tydings, ancien sénateur démocrate et porte-parole des importateurs américains de montres et de mouvements, présenta sous forme de demande d'éclaircissements, une réfutation en règle de la thèse des trois compagnies horlogères américaines.

La 2me journée des débats

WASHINGTON, 11 (A.F.P.). — A l'ouverture de la seconde journée de l'enquête de la commission, M. A. H. Barenboim, représentant du syndicat des ouvriers de la bijouterie affilié à l'A.F.L., s'est prononcé contre toute augmentation des droits de douane actuels.

Prenant ensuite la parole, M. Dudley E. Ingraham, directeur de la compagnie « E. Ingraham Co », a déclaré que les compagnies américaines fabriquant des montres, des mouvements, des pendules, etc., comportant des ancrs à goupille, étaient en faveur d'un relèvement des droits de douane sur les montres et mouvements importés aux Etats-Unis.

L'orateur a rappelé que l'industrie horlogère américaine avait été gravement handicapée pendant la dernière guerre mondiale par les commandes militaires qu'elle a dû réaliser, ce qui avait permis à l'industrie suisse « qui fonctionne comme un cartel gouvernemental », de développer son empire sur le marché américain.

La Suisse, a-t-il poursuivi, s'efforce de décrire la qualité des ancrs à ancreres fabriqués aux Etats-Unis. Témoignant à son tour, M. E. M. Greene, directeur de la « General Time Corporation », compagnie spécialisée dans la production de montres, mouvements et pendules à ancrer, dit que l'ensemble de la production américaine de montres à ancrer n'avait cessé de fléchir au cours des dernières années et n'a porté en 1953 que sur moins de trois millions d'unités contre huit millions en 1936.

AVIS TARDIFS

INSTITUT RICHÈME
Samedi 13 février
SOIRÉE DANSANTE
de 20 h. 30 à 24 heures

Cinéma Sonntag, 14. Februar
PESEUX Sonntag, 15. Februar
« Grün ist die Heide »
der grosse Filmserfolg von Zürich
Die Gruppe.

CE SOIR : COUP DE JORAN

Location : Pattus, tabacs, et à l'entrée

Encore un poste français évacué en Indochine

SAIGON, 10 (A.F.P.). — Le commandement français annonce l'évacuation du poste de Kontum, à 400 km. environ au nord-est de Saïgon. C'est mardi soir, que ce poste a été évacué. Des éléments français, chargés d'une mission de surveillance, qui étaient restés dans la ville, se sont repliés sur ordre.

Les quelque 10.000 habitants de Kontum l'avaient auparavant quittée. Ils se sont réfugiés à Pleiku.

L'évacuation de Kontum, qui, au centre des plateaux montagneux, à 400 kilomètres environ au nord-est de Saïgon, constituait, avec Pleiku et An Khê, à 60 et 90 km. au sud et au sud-est de Kontum, un des pôles du système défensif franco-vietnamien, n'a pas été en fait, une surprise. On s'y attendait depuis plusieurs jours.

La menace que font peser sur les plateaux montagneux les douze bataillons réguliers du Vietminh qui s'y trouvent va, estime-t-on, se porter maintenant sur Pleiku, qui devient le pivot de la défense franco-vietnamienne. Il semble que le commandement français soit décidé à défendre cette localité, qui a reçu des renforts au cours de la semaine dernière.

Une déclaration du président Eisenhower

« Les Etats-Unis éviteront de participer directement à la guerre d'Indochine »

WASHINGTON, 10 (A.F.P.). — Au cours de sa conférence de presse de mercredi, le président Eisenhower a déclaré :

CARNET DU JOUR

Cabaret Le Coup de Joran : 20 h. 15.
Hôtel City : 20 h. 20, conférence M. W. Altschach.
Cinémas
Apollo : 15 h. et 20 h. 30. Les dents longues.
Palace : 15 h. et 20 h. 30. Carnaval.
Théâtre : 20 h. 30. La tribu perdue.
Rex : 20 h. 30. Les inexorables.
Studio : 15 h. et 20 h. 30. La dame aux camélias.

Au large de l'île d'Elbe

Des débris du «Comet» ramenés à la surface

ROME, 10 (Reuter). — Selon des milieux britanniques de l'île d'Elbe, les premiers débris du « Comet » qui s'était abîmé le 10 janvier en mer, au large de l'île d'Elbe, ont pu être ramenés à la surface. Quatre bateaux prennent part aux travaux de récupération. Parmi les débris, on a ramené entre autres une ceinture de sauvetage.

Un nouveau record aérien

Japon - Californie sans escale en 28 heures!

BASE AÉRIENNE DE TRAVIS (Californie), 10 (A.F.P.). — Deux bombardiers géants « B-36 » ont atterri, mercredi matin, à la base aérienne de Limestone, dans le nord de l'Etat du Maine, après un voyage sans escale qui les a menés du Japon à leur destination en vingt-huit heures.

La nouvelle a été annoncée mercredi à Travis. On fait remarquer que, partis de la base aérienne de Yokota, près de Tokio, lundi soir, les avions ont atterri mercredi matin à Limestone, couvrant la distance de quatorze mille kilomètres entre les deux bases sans ravitaillement aérien.

En U.R.S.S., le parti communiste a publié un manifeste de 9000 mots en vue des élections au Soviet suprême.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Des enfants qui ont aussi besoin de nous

La compréhension dont font preuve les Neuchâtelois à l'égard de tous les cas de détresse qui leur sont signalés, est bien connue. Elle va trouver, nous l'espérons, en ce mois de février, une nouvelle occasion de s'exercer.

Des milliers d'enfants suisses, nés dans des familles déshéritées auxquelles l'exil n'a pas réussi, vivent à l'étranger dans des conditions difficiles. Beaucoup sont malades et ont besoin d'aide.

Il s'agit d'une œuvre d'entraide nationale. Les autorités en sont conscientes et viennent d'autoriser le secours aux enfants suisses de l'étranger à adresser un pressant appel au public neuchâtelois en faveur de ces mioches qui attendent une aide.

Puisse les lecteurs comprendre l'urgence de cette tâche. Il s'agit de faire venir en Suisse, pour les guérir, des enfants suisses malades et de donner à nos compatriotes de l'étranger la certitude que leur pays ne les oublie pas.

NEMO.

Miss Monde à Neuchâtel

Une chose nous a largement été accordée mardi soir, lors du spectacle dit de Miss Monde, ce furent les entractes : ils occupèrent à peu près la moitié de la soirée !

Par bonheur, un très bon orchestre fit agréablement passer ce temps que l'on pensait consacrer à regarder de belles toilettes et de belles filles.

On se livra alors à divers papotages. On se mit à danser. On évoluta les toilettes de ses voisines, l'allure de ses voisins.

De temps à autre, une voix nasillait dans le micro annonçant des robes du soir, des toilettes de coquette, des ensembles de sport, tous vêtements qui, notre honnêteté professionnelle se doit de le reconnaître, n'avaient qu'un assez lointain rapport avec la mode actuelle !

A l'approche des trois Mousquetaires, les quatre Miss qui présentaient ces affolantes toilettes étaient trois. Miss Monde, une ravissante brune très « jeune fille », nous ayant fait l'honneur de passer deux fois seulement. Elle présentait une robe blanche et un costume de bain sagement d'une pièce. Les Neuchâtelois purent donc la contempler deux minutes au moins !

Il y avait en outre Miss Trémousse, Miss Petit Trot, Miss Sucre d'Orge. Cette dernière avait réellement une façon attendrissante de sourire en relevant la lèvre supérieure, pareille à un bébé au bord des larmes.

Je ne sais pas si la réalité, elles avaient été nommées un jour, par des jurys très compétents, Miss Éléance, Miss Sourire de Paris et Zoé, mannequin professionnel. Je ne sais trop comment se répartissaient ces titres de gloire entre ces trois jolies filles et ce mystère ne manqua pas d'ajouter quelque piment à la soirée.

En bref, bon orchestre, cadre agréable... mais les organisateurs ont dû confondre Neuchâtel et Fougilly-les-Oties !

M. M.

Au groupement d'études germaniques

On nous écrit : « La conquête de Byzance dans l'histoire et d'après le récit de Stefan Zweig, tel était le sujet d'une étude présentée dernièrement par M. Charles Anderregg au groupement d'études germaniques.

Après avoir donné un résumé fidèle de la nouvelle, le conférencier, point par point, compara les affirmations de Zweig et celles des chroniqueurs ou des historiens critiques. Il apparut ainsi que si l'écrivain n'a pas traité les sources, s'il a su, d'autre part, doser l'intérêt et exalter la curiosité du lecteur par une progression dramatique, cette progression elle-même est souvent obtenue par un déplacement du centre de gravité, une accentuation particulière, une hyper-tension du style, la vénération de l'heure fatidique, le culte de la minute suprême. Tous ces procédés, sans altérer absolument la vérité, par l'imposition d'une optique spéciale, la rendent partielle donc partielle.

Richement documentée, illustrée à l'aide de cartes et de croquis, bien pensée et élégamment offerte, la conférence de M. Anderregg, consacré à un des hauts faits les plus importants et bouleversants de la fin du moyen âge, fut vivement appréciée de l'auditoire.

VIGNOBLE

AUVERNIER

Assemblée des accordéonistes

(c) La société des accordéonistes « Les Perchelettes » a tenu son assemblée générale dimanche, à l'hôtel Bellevue, à Auvernier. Dans son rapport, le président retraça l'activité de la société durant l'année 1953. Le rapport de caisse donne une idée de la situation de la société, situation très saine.

Le comité est renouvelé comme suit pour l'année en cours : MM. M. Storch, président ; Pierre Gobet, vice-président ; Ed. Chappuis, secrétaire ; B. Emery, caissier ; A. Veuve, assesseur.

A l'issue de la partie administrative, les enfants jouèrent quelques morceaux de leur répertoire au grand plaisir de chacun.

VAUMARCUS

Nouveaux conseillers généraux

MM. André Frutiger, Angel von Allmen, Ernest Berger, Robert Grandchamp et Auguste Devey ont été proclamés élus conseillers généraux en remplacement de cinq conseillers démissionnaires.

Naissances

Monsieur et Madame Edmond QUINCHE-PULVER et leur fils Pierre ont la joie d'annoncer la naissance de

Marilène Maternité Draizes 20 Neuchâtel

MOTIER (Vully)

Soirée du Chœur mixte

(c) Le Chœur mixte de l'Eglise indépendante a donné ses soirées annuelles samedi et dimanche à la chapelle. Après l'exécution de deux chœurs sous la direction de M. Evard, pasteur, la soirée se poursuivit par la présentation d'une comédie en trois actes : « Peg de mon cœur », de Hartley Manners.

L'enthousiasme du nombreux public qui remplit la salle à chacune des soirées et les applaudissements nourris qui saluèrent les acteurs furent la preuve du succès obtenu.

Deux chants encore pour terminer : « Le pinson du bois » et « Le sentier va-laisan », évoquant par ces froides soirées d'hiver d'autres lieux.

YVERDON

Filouterie d'auberge et rupture de ban

(c) La gendarmerie de notre ville a arrêté, samedi, un ressortissant français qui avait commis des délits de filouterie d'auberge et d'escroquerie à Yverdon. Dimanche, la police locale a appréhendé un Tessinois de passage dans notre ville. Prévenu de rupture de ban, cet individu était expulsé du canton de Vaud depuis 1937.

L'un et l'autre ont été incarcérés dans les prisons de la ville, à disposition du juge informateur.

Un jeune lugeur blessé

(c) J.-J. R., élève de l'Ecole professionnelle de notre ville, lugeait avec des camarades à Essert-Pittet. Soudain, sa luge sortit de la piste et le garçon fut projeté contre un arbre. Il souffre de côtes enfoncées et de lésions internes.

VAL-DE-TRAVERS

LA COTE-AUX-FEES

Conférence religieuse

(c) Le pasteur Julien Erni, de Biemme, président de la Ligue oecuménique, parla lundi soir au temple, devant un auditoire très nombreux et attentif, de ce sujet d'actualité. Il le fit, comme l'avait annoncé le pasteur Barbier dans son introduction, avec beaucoup d'amour et de fidélité.

Après avoir parlé du catholicisme romain face au protestantisme, le pasteur Erni montra quels mouvements de pensée se produisent aujourd'hui au sein de l'Eglise romaine et parla de l'autorité du pape et de la vierge Marie.

Une telle confrontation est destinée à établir ce qui déjà rapproche ou sépare les catholiques romains des protestants. La fidélité chrétienne aujourd'hui est de rechercher l'unité de l'Eglise en Christ.

FLEURIER

Assemblée des « Compagnons du théâtre et des arts »

(c) Les « Compagnons du théâtre et des arts » ont tenu lundi soir au restaurant du Casino leur première assemblée générale annuelle sous la présidence de M. Georges Droz, vice-président.

Le comité a été constitué de la manière suivante : président M. Georges Droz ; vice-président M. Charles Patton ; secrétaires MM. Denis-G. Vuillemin et Jean-Pierre Heimann ; caissier M. Charles Reusser fils. MM. Lucien Marendaz et Eric Perrotti ont été confirmés comme contrôleurs de comptes.

RÉGIONS DES LACS

GLÉRESSE

Une collision entre une voiture et un camion-citerne

Mardi dans la soirée, un camion-citerne à mazout qui se rendait à Neuchâtel voulut ralentir dans le village de Gléresse, à la hauteur d'une voiture arrêtée. Pour une raison que nous ignorons, le lourd véhicule dérapa et se remorqua sur le toit de la route.

A ce moment, une petite voiture arrivait de la Neuveville. La collision fut inévitable. Heureusement, personne ne fut blessé, mais les dégâts sont grands. Il fallut presque 2 heures pour dégager la route.

GRANDSON

Soirée du Grandson-Sports

(c) Notre team local a donné samedi sa soirée annuelle. Gros succès, cela va sans dire, puisque le programme se composait d'une revue de M. Roland Peytrignet « Cancans de Bocans ». (Les Bocans sont les bourgeois de Grandson.) Le public s'est follement divertit d'un spectacle tout de charme et d'humour.

COURGEVAUX

Avec « La Persévérance »

(sp) Sous la direction de l'instituteur, M. L. Guilloid, le chœur mixte « La Persévérance » vient de donner deux soirées théâtrales et musicales très réussies.

Nous avons eu le plaisir d'y entendre des chœurs exécutés avec une grande finesse par nos chanteurs qui obéissent à la baguette de leur directeur sans fléchir un seul instant tout au long d'un programme bien équilibré.

Pour la partie théâtrale « La Persévérance » n'a pas craint de demander à ses acteurs les meilleures de s'attaquer à « La corde cassée » du Dr Louis Thuilier, d'Estavayer. Cette tragédie de haute montagne, en trois actes vivants et douloureux, a été fort bien rendue.

On ne pouvait pas mieux inaugurer la nouvelle grande salle communale.

VAL-DE-RUZ

Avec les samaritains

(sp) Le comité des samaritains du Val-de-Ruz-Centre a été réélu à l'exception de M. Kung, remplacé par M. Guyaz comme chef de matériel.

La nouvelle voiture « ambulance » est maintenant payée mais il faut établir un fonds de renouvellement.

COFFRANE

Accident au travail

(c) M. E. S., de Coffrane, chauffeur dans un commerce de vins en ville, a été récemment victime d'un accident. Occupé au déchargement de la marchandise, à la suite d'une glissade, il est tombé du véhicule en se fracturant un talon. Transporté à l'hôpital, le blessé a reçu les soins que nécessitait son état. Ce sera selon toute probabilité une incapacité de travail de quelques semaines.

MOTIER (Vully)

Soirée du Chœur mixte

(c) Le Chœur mixte de l'Eglise indépendante a donné ses soirées annuelles samedi et dimanche à la chapelle. Après l'exécution de deux chœurs sous la direction de M. Evard, pasteur, la soirée se poursuivit par la présentation d'une comédie en trois actes : « Peg de mon cœur », de Hartley Manners.

L'enthousiasme du nombreux public qui remplit la salle à chacune des soirées et les applaudissements nourris qui saluèrent les acteurs furent la preuve du succès obtenu.

Deux chants encore pour terminer : « Le pinson du bois » et « Le sentier va-laisan », évoquant par ces froides soirées d'hiver d'autres lieux.

YVERDON

Filouterie d'auberge et rupture de ban

(c) La gendarmerie de notre ville a arrêté, samedi, un ressortissant français qui avait commis des délits de filouterie d'auberge et d'escroquerie à Yverdon. Dimanche, la police locale a appréhendé un Tessinois de passage dans notre ville. Prévenu de rupture de ban, cet individu était expulsé du canton de Vaud depuis 1937.

L'un et l'autre ont été incarcérés dans les prisons de la ville, à disposition du juge informateur.

Un jeune lugeur blessé

(c) J.-J. R., élève de l'Ecole professionnelle de notre ville, lugeait avec des camarades à Essert-Pittet. Soudain, sa luge sortit de la piste et le garçon fut projeté contre un arbre. Il souffre de côtes enfoncées et de lésions internes.

VAL-DE-TRAVERS

LA COTE-AUX-FEES

Conférence religieuse

(c) Le pasteur Julien Erni, de Biemme, président de la Ligue oecuménique, parla lundi soir au temple, devant un auditoire très nombreux et attentif, de ce sujet d'actualité. Il le fit, comme l'avait annoncé le pasteur Barbier dans son introduction, avec beaucoup d'amour et de fidélité.

Après avoir parlé du catholicisme romain face au protestantisme, le pasteur Erni montra quels mouvements de pensée se produisent aujourd'hui au sein de l'Eglise romaine et parla de l'autorité du pape et de la vierge Marie.

Une telle confrontation est destinée à établir ce qui déjà rapproche ou sépare les catholiques romains des protestants. La fidélité chrétienne aujourd'hui est de rechercher l'unité de l'Eglise en Christ.

FLEURIER

Assemblée des « Compagnons du théâtre et des arts »

(c) Les « Compagnons du théâtre et des arts » ont tenu lundi soir au restaurant du Casino leur première assemblée générale annuelle sous la présidence de M. Georges Droz, vice-président.

Le comité a été constitué de la manière suivante : président M. Georges Droz ; vice-président M. Charles Patton ; secrétaires MM. Denis-G. Vuillemin et Jean-Pierre Heimann ; caissier M. Charles Reusser fils. MM. Lucien Marendaz et Eric Perrotti ont été confirmés comme contrôleurs de comptes.

RÉGIONS DES LACS

GLÉRESSE

Une collision entre une voiture et un camion-citerne

Mardi dans la soirée, un camion-citerne à mazout qui se rendait à Neuchâtel voulut ralentir dans le village de Gléresse, à la hauteur d'une voiture arrêtée. Pour une raison que nous ignorons, le lourd véhicule dérapa et se remorqua sur le toit de la route.

A ce moment, une petite voiture arrivait de la Neuveville. La collision fut inévitable. Heureusement, personne ne fut blessé, mais les dégâts sont grands. Il fallut presque 2 heures pour dégager la route.

GRANDSON

Soirée du Grandson-Sports

(c) Notre team local a donné samedi sa soirée annuelle. Gros succès, cela va sans dire, puisque le programme se composait d'une revue de M. Roland Peytrignet « Cancans de Bocans ». (Les Bocans sont les bourgeois de Grandson.) Le public s'est follement divertit d'un spectacle tout de charme et d'humour.

COURGEVAUX

Avec « La Persévérance »

(sp) Sous la direction de l'instituteur, M. L. Guilloid, le chœur mixte « La Persévérance » vient de donner deux soirées théâtrales et musicales très réussies.

Nous avons eu le plaisir d'y entendre des chœurs exécutés avec une grande finesse par nos chanteurs qui obéissent à la baguette de leur directeur sans fléchir un seul instant tout au long d'un programme bien équilibré.

Pour la partie théâtrale « La Persévérance » n'a pas craint de demander à ses acteurs les meilleures de s'attaquer à « La corde cassée » du Dr Louis Thuilier, d'Estavayer. Cette tragédie de haute montagne, en trois actes vivants et douloureux, a été fort bien rendue.

On ne pouvait pas mieux inaugurer la nouvelle grande salle communale.

VAL-DE-RUZ

Avec les samaritains

(sp) Le comité des samaritains du Val-de-Ruz-Centre a été réélu à l'exception de M. Kung, remplacé par M. Guyaz comme chef de matériel.

La nouvelle voiture « ambulance » est maintenant payée mais il faut établir un fonds de renouvellement.

COFFRANE

Accident au travail

(c) M. E. S., de Coffrane, chauffeur dans un commerce de vins en ville, a été récemment victime d'un accident. Occupé au déchargement de la marchandise, à la suite d'une glissade, il est tombé du véhicule en se fracturant un talon. Transporté à l'hôpital, le blessé a reçu les soins que nécessitait son état. Ce sera selon toute probabilité une incapacité de travail de quelques semaines.

MOTIER (Vully)

Soirée du Chœur mixte

(c) Le Chœur mixte de l'Eglise indépendante a donné ses soirées annuelles samedi et dimanche à la chapelle. Après l'exécution de deux chœurs sous la direction de M. Evard, pasteur, la soirée se poursuivit par la présentation d'une comédie en trois actes : « Peg de mon cœur », de Hartley Manners.

L'enthousiasme du nombreux public qui remplit la salle à chacune des soirées et les applaudissements nourris qui saluèrent les acteurs furent la preuve du succès obtenu.

Deux chants encore pour terminer : « Le pinson du bois » et « Le sentier va-laisan », évoquant par ces froides soirées d'hiver d'autres lieux.

YVERDON

Filouterie d'auberge et rupture de ban

(c) La gendarmerie de notre ville a arrêté, samedi, un ressortissant français qui avait commis des délits de filouterie d'auberge et d'escroquerie à Yverdon. Dimanche, la police locale a appréhendé un Tessinois de passage dans notre ville. Prévenu de rupture de ban, cet individu était expulsé du canton de Vaud depuis 1937.

L'un et l'autre ont été incarcérés dans les prisons de la ville, à disposition du juge informateur.

Un jeune lugeur blessé

(c) J.-J. R., élève de l'Ecole professionnelle de notre ville, lugeait avec des camarades à Essert-Pittet. Soudain, sa luge sortit de la piste et le garçon fut projeté contre un arbre. Il souffre de côtes enfoncées et de lésions internes.

VAL-DE-TRAVERS

LA COTE-AUX-FEES

Conférence religieuse

(c) Le pasteur Julien Erni, de Biemme, président de la Ligue oecuménique, parla lundi soir au temple, devant un auditoire très nombreux et attentif, de ce sujet d'actualité. Il le fit, comme l'avait annoncé le pasteur Barbier dans son introduction, avec beaucoup d'amour et de fidélité.

Après avoir parlé du catholicisme romain face au protestantisme, le pasteur Erni montra quels mouvements de pensée se produisent aujourd'hui au sein de l'Eglise romaine et parla de l'autorité du pape et de la vierge Marie.

Une telle confrontation est destinée à établir ce qui déjà rapproche ou sépare les catholiques romains des protestants. La fidélité chrétienne aujourd'hui est de rechercher l'unité de l'Eglise en Christ.

FLEURIER

Assemblée des « Compagnons du théâtre et des arts »

(c) Les « Compagnons du théâtre et des arts » ont tenu lundi soir au restaurant du Casino leur première assemblée générale annuelle sous la présidence de M. Georges Droz, vice-président.

Le comité a été constitué de la manière suivante : président M. Georges Droz ; vice-président M. Charles Patton ; secrétaires MM. Denis-G. Vuillemin et Jean-Pierre Heimann ; caissier M. Charles Reusser fils. MM. Lucien Marendaz et Eric Perrotti ont été confirmés comme contrôleurs de comptes.

RÉGIONS DES LACS

GLÉRESSE

Une collision entre une voiture et un camion-citerne

Mardi dans la soirée, un camion-citerne à mazout qui se rendait à Neuchâtel voulut ralentir dans le village de Gléresse, à la hauteur d'une voiture arrêtée. Pour une raison que nous ignorons, le lourd véhicule dérapa et se remorqua sur le toit de la route.

A ce moment, une petite voiture arrivait de la Neuveville. La collision fut inévitable. Heureusement, personne ne fut blessé, mais les dégâts sont grands. Il fallut presque 2 heures pour dégager la route.

GRANDSON

Soirée du Grandson-Sports

(c) Notre team local a donné samedi sa soirée annuelle. Gros succès, cela va sans dire, puisque le programme se composait d'une revue de M. Roland Peytrignet « Cancans de Bocans ». (Les Bocans sont les bourgeois de Grandson.) Le public s'est follement divertit d'un spectacle tout de charme et d'humour.

COURGEVAUX

Avec « La Persévérance »

(sp) Sous la direction de l'instituteur, M. L. Guilloid, le chœur mixte « La Persévérance » vient de donner deux soirées théâtrales et musicales très réussies.

Nous avons eu le plaisir d'y entendre des chœurs exécutés avec une grande finesse par nos chanteurs qui obéissent à la baguette de leur directeur sans fléchir un seul instant tout au long d'un programme bien équilibré.

Pour la partie théâtrale « La Persévérance » n'a pas craint de demander à ses acteurs les meilleures de s'attaquer à « La corde cassée » du Dr Louis Thuilier, d'Estavayer. Cette tragédie de haute montagne, en trois actes vivants et douloureux, a été fort bien rendue.

On ne pouvait pas mieux inaugurer la nouvelle grande salle communale.

VAL-DE-RUZ

Avec les samaritains

(sp) Le comité des samaritains du Val-de-Ruz-Centre a été réélu à l'exception de M. Kung, remplacé par M. Guyaz comme chef de matériel.

La nouvelle voiture « ambulance » est maintenant payée mais il faut établir un fonds de renouvellement.

COFFRANE

Accident au travail

(c) M. E. S., de Coffrane, chauffeur dans un commerce de vins en ville, a été récemment victime d'un accident. Occupé au déchargement de la marchandise, à la suite d'une glissade, il est tombé du véhicule en se fracturant un talon. Transporté à l'hôpital, le blessé a reçu les soins que nécessitait son état. Ce sera selon toute probabilité une incapacité de travail de quelques semaines.

MOTIER (Vully)

Soirée du Chœur mixte

(c) Le Chœur mixte de l'Eglise indépendante a donné ses soirées annuelles samedi et dimanche à la chapelle. Après l'exécution de deux chœurs sous la direction de M. Evard, pasteur, la soirée se poursuivit par la présentation d'une comédie en trois actes : « Peg de mon cœur », de Hartley Manners.

L'enthousiasme du nombreux public qui remplit la salle à chacune des soirées et les applaudissements nourris qui saluèrent les acteurs furent la preuve du succès obtenu.

Deux chants encore pour terminer : « Le pinson du bois » et « Le sentier va-laisan », évoquant par ces froides soirées d'hiver d'autres lieux.

YVERDON

Filouterie d'auberge et rupture de ban

(c) La gendarmerie de notre ville a arrêté, samedi, un ressortissant français qui avait commis des délits de filouterie d'auberge et d'escroquerie à Yverdon. Dimanche, la police locale a appréhendé un Tessinois de passage dans notre ville. Prévenu de rupture de ban, cet individu était expulsé du canton de Vaud depuis 1937.

L'un et l'autre ont été incarcérés dans les prisons de la ville, à disposition du juge informateur.

Un jeune lugeur blessé

(c) J.-J. R., élève de l'Ecole professionnelle de notre ville, lugeait avec des camarades à Essert-Pittet. Soudain, sa luge sortit de la piste et le garçon fut projeté contre un arbre. Il souffre de côtes enfoncées et de lésions internes.

VAL-DE-TRAVERS

LA COTE-AUX-FEES

Conférence religieuse

(c) Le pasteur Julien Erni, de Biemme, président de la Ligue oecuménique, parla lundi soir au temple, devant un auditoire très nombreux et attentif, de ce sujet d'actualité. Il le fit, comme l'avait annoncé le pasteur Barbier dans son introduction, avec beaucoup d'amour et de fidélité.

Après avoir parlé du catholicisme romain face au protestantisme, le pasteur Erni montra quels mouvements de pensée se produisent aujourd'hui au sein de l'Eglise romaine et parla de l'autorité du pape et de la vierge Marie.

Une telle confrontation est destinée à établir ce qui déjà rapproche ou sépare les catholiques romains des protestants. La fidélité chrétienne aujourd'hui est de rechercher l'unité de l'Eglise en Christ.

FLEURIER

Assemblée des « Compagnons du théâtre et des arts »

(c) Les « Compagnons du théâtre et des arts » ont tenu lundi soir au restaurant du Casino leur première assemblée générale annuelle sous la présidence de M. Georges Droz, vice-président.

Le comité a été constitué de la manière suivante : président M. Georges Droz ; vice-président M. Charles Patton ; secrétaires MM. Denis-G. Vuillemin et Jean-Pierre Heimann ; caissier M. Charles Reusser fils. MM. Lucien Marendaz et Eric Perrotti ont été confirmés comme contrôleurs de comptes.

RÉGIONS DES LACS

GLÉRESSE